

RAPPORT AUX ACTIONNAIRES

La Banque Nationale du Canada divulgue ses résultats du troisième trimestre de 2010

Faits saillants :

- Bénéfice net de 271 M\$ au troisième trimestre de 2010, par rapport à un bénéfice net de 303 M\$ au troisième trimestre de 2009;
- Bénéfice dilué par action de 1,56 \$ au troisième trimestre de 2010, par rapport à un bénéfice dilué par action de 1,78 \$ au trimestre correspondant de 2009;
- Rendement des capitaux propres de 17,7 %;
- Ratio des fonds propres de catégorie 1 de 13,0 % au 31 juillet 2010 comparativement à 10,7 % au 31 octobre 2009.

(1) Le mode de présentation de l'information est expliqué en détail à la page 3.

MONTRÉAL, le 26 août 2010 – La Banque Nationale du Canada déclare un bénéfice net de 271 M\$ au troisième trimestre de l'exercice 2010, par rapport à un bénéfice net de 303 M\$ réalisé au troisième trimestre de 2009. Le bénéfice dilué par action atteint 1,56 \$ pour le trimestre terminé le 31 juillet 2010, par rapport à 1,78 \$ au trimestre correspondant de 2009. En excluant les éléments particuliers, le bénéfice net du troisième trimestre de 2010 aurait été de 273 M\$, par rapport à 304 M\$ au troisième trimestre de 2009, et le bénéfice dilué par action aurait atteint 1,57 \$ au troisième trimestre de 2010 contre 1,79 \$ au trimestre correspondant de 2009. Les éléments particuliers de 2 M\$ et de 1 M\$, déduction faite des impôts, respectivement au troisième trimestre de 2010 et au trimestre correspondant de 2009, sont liés à la détention de billets restructurés.

Le bénéfice net de la Banque pour les neuf premiers mois de l'exercice financier de 2010 se chiffre à 747 M\$, par rapport à 613 M\$ pour la période correspondante de 2009, une augmentation de 22 %. Le bénéfice dilué par

Faits saillants excluant les éléments particuliers ⁽¹⁾ :

- Bénéfice net de 273 M\$ au troisième trimestre de 2010, par rapport à un bénéfice net de 304 M\$ pour la même période en 2009;
- Bénéfice dilué par action de 1,57 \$ au troisième trimestre de 2010, contre 1,79 \$ au trimestre correspondant de 2009;
- Rendement des capitaux propres de 17,7 %.

action atteint 4,28 \$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2010, en hausse de 0,73 \$ ou 21 % comparativement à 3,55 \$ pour la période correspondante de 2009. En excluant les éléments particuliers décrits à la page 3, le bénéfice net pour les neuf premiers mois de l'exercice 2010 aurait atteint 802 M\$, comparativement à 818 M\$, une baisse de 2 % par rapport à la période correspondante de 2009. Le bénéfice dilué par action aurait été de 4,62 \$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2010, contre 4,83 \$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2009.

« Les résultats du troisième trimestre de 2010 sont marqués par une excellente performance du secteur Particuliers et entreprises et la haute qualité du portefeuille de crédit. Malgré des conditions moins favorables pour les activités de négociation, le secteur des Marchés financiers a dégagé une bonne profitabilité. Notre modèle d'affaires diversifié et le développement du programme *un client, une banque* continuent de prouver leur pertinence », a déclaré le président et chef de la direction, Louis Vachon.

Indicateurs financiers

	Résultats 3 ^e trimestre 2010	Résultats excluant les éléments particuliers ⁽¹⁾	Résultats neuf mois 2010	Résultats excluant les éléments particuliers ⁽¹⁾
Croissance du bénéfice dilué par action	(12)%	(12)%	21 %	(4)%
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires	17,7 %	17,7 %	16,6 %	17,8 %
Ratio de fonds propres de catégorie 1 selon Bâle II	13,0 %	13,0 %	13,0 %	13,0 %
Ratio de versement des dividendes	40 %	39 %	43 %	41 %

(1) Consulter la rubrique « Mode de présentation de l'information » à la page 3.

Particuliers et entreprises

- Bénéfice net de 162 M\$, par rapport à 123 M\$ au troisième trimestre de 2009, une augmentation de 32 %.
- Bonne croissance des revenus qui atteignent 621 M\$ au troisième trimestre de 2010, en hausse de 35 M\$ ou 6 % par rapport au trimestre correspondant de 2009 alors que les dépenses d'exploitation demeurent stables à 346 M\$.
- Maintien de la qualité du portefeuille de prêts qui se reflète notamment dans la baisse de 9 M\$ des dotations aux pertes sur créances du secteur qui s'élèvent à 45 M\$ pour le trimestre.
- Croissance soutenue du volume des prêts aux particuliers et aux entreprises qui augmentent respectivement de 9 % et 7 %.
- La marge bénéficiaire atteint 2,46 % au troisième trimestre de 2010, inchangée par rapport au trimestre correspondant de 2009. Comparativement au deuxième trimestre de 2010, la marge bénéficiaire est en baisse de 3 points de base principalement attribuable à la diminution de la marge sur les prêts.

Gestion de patrimoine

- Bénéfice net de 28 M\$ au troisième trimestre de 2010 par rapport à 26 M\$ pour le trimestre correspondant de 2009, en hausse de 8 %.
- Revenu total en croissance de 1 % pour atteindre 187 M\$ au troisième trimestre de 2010.
- Les revenus nets d'intérêts augmentent et les revenus provenant des fonds communs de placement poursuivent leur progression.
- Diminution des charges d'exploitation du secteur de 3 M\$ pour atteindre 146 M\$ au troisième trimestre de 2010 en raison d'un contrôle rigoureux des dépenses.

Marchés financiers

- Bénéfice net trimestriel de 98 M\$, contre 170 M\$ au trimestre correspondant de 2009 alors que le contexte de marché avait été exceptionnel pour les activités de négociation.
- Les commissions des marchés financiers ont progressé de 12 % et les revenus des services bancaires sont stables.
- Diminution des dotations aux pertes sur créances de 12 M\$.

Autres

- Perte nette de 17 M\$ au troisième trimestre de 2010 contre une perte nette de 16 M\$ au trimestre correspondant de 2009.
- Excluant les éléments particuliers, perte nette de 15 M\$ au troisième trimestre de 2010, identique au troisième trimestre de 2009, malgré la diminution des revenus tirés des activités de titrisation.

Gestion du capital

- Depuis le 1^{er} novembre 2009, la Banque a adopté l'approche de notation interne avancée (l'approche NI avancée) pour le risque de crédit.
- Ratio des fonds propres de catégorie 1 de 13,0 % et ratio des fonds propres total de 16,4 % au 31 juillet 2010, selon l'approche NI avancée, comparativement à 10,7 % et 14,3 % au 31 octobre 2009, selon l'approche standardisée des règles de Bâle II.

MODE DE PRÉSENTATION DE L'INFORMATION

La Banque utilise certaines mesures non conformes aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) pour évaluer les résultats. Les organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières exigent que les entreprises préviennent les lecteurs que le bénéfice net et les autres mesures rajustées en fonction de critères autres que les PCGR n'ont pas une signification standard selon les PCGR et sont difficilement comparables avec des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises.

Données financières

(non vérifiées) (en millions de dollars)

	Notes	Trimestre terminé le			Neuf mois terminés le		
		31 juillet 2010	31 juillet 2009	Variation en pourcentage	31 juillet 2010	31 juillet 2009	Variation en pourcentage
Particuliers et entreprises		162	123	32	442	374	18
Gestion de patrimoine		28	26	8	79	87	(9)
Marchés financiers		98	170	(42)	367	366	-
Autres		(17)	(16)		(141)	(214)	
Bénéfice net		271	303	(11)	747	613	22
Plus : charges liées à la détention de billets VAC	1	2	1		5	119	
Plus : sanction administrative	2	-	-		75	-	
Plus : charge liée aux engagements de crédit envers les clients	3	-	-		-	86	
Moins : renversement d'une provision pour éventualités fiscales	4	-	-		(25)	-	
Bénéfice net excluant les éléments particuliers		273	304	(10)	802	818	(2)
Bénéfice dilué par action ordinaire		1,56 \$	1,78 \$	(12)	4,28 \$	3,55 \$	21
Plus : charges liées à la détention de billets VAC	1	0,01	0,01		0,03	0,74	
Plus : sanction administrative	2	-	-		0,46	-	
Plus : charge liée aux engagements de crédit envers les clients	3	-	-		-	0,54	
Moins : renversement d'une provision pour éventualités fiscales	4	-	-		(0,15)	-	
Bénéfice dilué par action ordinaire excluant les éléments particuliers		1,57 \$	1,79 \$	(12)	4,62 \$	4,83 \$	(4)
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires							
Incluant les éléments particuliers		17,7 %	22,1 %		16,6 %	15,2 %	
Excluant les éléments particuliers		17,7 %	21,3 %		17,8 %	20,0 %	

(1) Les billets de véhicules d'actifs cadres (VAC) ont remplacé le papier commercial adossé à des actifs (PCAA) dans le cadre de la restructuration de ces instruments. Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2010, le coût de financement enregistré lié à la détention des billets VAC est de 2 M\$, déduction faite des impôts. Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2009, les charges liées à la détention des billets VAC de 1 M\$, déduction faite des impôts, comprenaient une perte sur des opérations de couverture économique, le coût de financement et une récupération d'honoraires professionnels reliés au dossier des billets VAC. Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2010, les éléments suivants, déduction faite des impôts, ont été enregistrés relativement à la détention des billets VAC : un gain sur des opérations de couverture économique de 1 M\$ (2009 : perte de 19 M\$) et le coût de financement des billets VAC de 6 M\$ (2009 : 9 M\$). Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2009, la Banque avait également enregistré les éléments suivants, déduction faite des impôts, relativement à la détention des billets VAC : une perte sur valeurs mobilières disponibles à la vente de 129 M\$, des intérêts reçus ou à recevoir de 41 M\$ ainsi que des honoraires professionnels de 3 M\$.

(2) Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2010, une sanction administrative de 75 M\$ à titre de règlement dans le cadre d'une entente touchant toute l'industrie du PCAA a été enregistrée.

(3) Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2009, des dotations aux pertes sur créances liées aux engagements de crédit envers les clients détenant des billets VAC de 86 M\$, déduction faite des impôts, avaient été enregistrées.

(4) Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2010, un renversement d'une provision fiscale de 25 M\$ a été enregistré suite à la réévaluation des passifs d'impôts éventuels.

MISE EN GARDE À PROPOS DES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

À l'occasion, la Banque Nationale du Canada (la « Banque ») fait des déclarations prospectives écrites et verbales, notamment celles contenues dans la section « Grandes tendances économiques et perspectives » et la rubrique « Objectifs à moyen terme » de la section « Vue d'ensemble » du Rapport annuel 2009, ainsi que dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens et dans d'autres communications, et ce, aux fins de décrire le contexte économique dans lequel la Banque évoluera au cours de l'exercice 2010 et les objectifs qu'elle souhaite atteindre au cours de cette période. Ces déclarations prospectives sont faites conformément aux dispositions d'exonération des législations canadienne et américaine en valeurs mobilières. Elles comprennent, entre autres, des déclarations à l'égard de l'économie – notamment les économies canadienne et américaine –, de l'évolution des marchés, des observations concernant les objectifs de la Banque et ses stratégies pour les atteindre, le rendement financier prévu de la Banque et certains risques auxquels la Banque est confrontée. Ces déclarations prospectives sont habituellement marquées par l'usage de verbes au futur et au conditionnel ou par l'emploi d'expression comme « prévoir », « croire », « estimer », « projeter », « s'attendre à », « avoir l'intention de » et d'autres termes ou expressions similaires.

En raison de leur nature même, ces déclarations prospectives supposent l'élaboration d'hypothèses, et elles comportent donc nécessairement des risques et des incertitudes d'ordre général et spécifique. Les hypothèses qui ont trait à la performance des économies du Canada et des États-Unis en 2010 et à leurs effets sur les activités de la Banque figurent parmi les principaux facteurs pris en considération au moment d'établir les priorités et les objectifs stratégiques et de fixer les objectifs financiers, notamment en ce qui a trait à la provision pour créances irrécouvrables. Au moment d'établir les prévisions concernant la croissance économique en général et dans le secteur des services financiers en particulier, la Banque s'appuie surtout sur les données économiques historiques fournies par les gouvernements du Canada et des États-Unis et leurs organismes. Les lois fiscales en vigueur dans les pays où la Banque est présente, principalement le Canada et les États-Unis, sont des facteurs importants pris en compte dans l'établissement du taux d'imposition effectif. Il est fort possible que les projections expresses ou implicites contenues dans ces déclarations ne se réalisent pas ou se révèlent inexactes. La Banque recommande aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations étant donné que divers facteurs, dont plusieurs sont indépendants de la volonté de la Banque, pourraient faire en sorte que les résultats, les conditions, les mesures ou les événements futurs varient sensiblement des objectifs, attentes, estimations ou intentions figurant dans les présentes déclarations prospectives. Ces facteurs incluent notamment la gestion des risques de crédit et de marché et du risque de liquidité; la vigueur des économies canadienne et américaine ainsi que des économies des autres pays où la Banque exerce ses activités; l'incidence des fluctuations du dollar canadien par rapport aux autres monnaies, notamment le dollar américain; l'incidence des modifications apportées aux politiques monétaires, notamment les politiques relatives aux taux d'intérêt de la Banque du Canada et de la Réserve fédérale américaine; les effets de la concurrence dans les marchés où la Banque fait affaire; l'incidence des modifications apportées aux lois et règlements qui régissent les services financiers (notamment les services bancaires, les assurances et les valeurs mobilières) et leur exécution; les procédures judiciaires, enquêtes ou réclamations de nature réglementaire, recours collectifs ou autres recours légaux de natures variées; la situation concernant les billets de véhicules d'actifs cadres, notamment la valeur de réalisation des actifs sous-jacents; la capacité de la Banque d'obtenir des informations exactes et complètes de ses clients ou contreparties ou en leur nom; la capacité de la Banque d'aligner avec succès sa structure organisationnelle, ses ressources et ses processus, ainsi que sa capacité de mener à terme des acquisitions stratégiques et de les intégrer avec succès; les modifications apportées aux conventions et méthodes comptables que la Banque utilise aux fins de la présentation de sa situation financière, y compris les incertitudes liées aux hypothèses et aux principales estimations comptables; l'aptitude de la Banque à recruter et retenir des dirigeants clés; les risques opérationnels, y compris ceux qui sont reliés à la dépendance de la Banque à l'égard de tiers en ce qui a trait à l'accès à l'infrastructure nécessaire aux activités de la Banque, ainsi que d'autres facteurs susceptibles d'influer sur les résultats futurs, notamment les modifications apportées aux politiques commerciales; la mise au point et le lancement de nouveaux produits et services au moment opportun; les modifications apportées aux estimations concernant les provisions; les modifications apportées à la législation fiscale; les changements technologiques; les changements imprévus dans les dépenses et les habitudes d'épargne des consommateurs; les catastrophes naturelles; l'incidence éventuelle sur les activités d'urgences en matière de santé publique, de conflits, d'autres événements internationaux et faits nouveaux, y compris ceux qui sont liés à la lutte au terrorisme, et la mesure dans laquelle la Banque prévoit les risques découlant de ces faits et de sa capacité à les gérer efficacement. Une part importante des activités de la Banque consiste à faire des prêts ou à attribuer des ressources sous d'autres formes à des entreprises, des industries ou des pays. Des événements imprévus touchant ces emprunteurs, industries ou pays pourraient avoir une forte incidence défavorable sur les résultats financiers, les activités, la situation financière ou la liquidité de la Banque.

La liste des facteurs de risques susmentionnés n'est pas exhaustive. Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs sont fournis aux rubriques « Gestion des risques » et « Facteurs pouvant affecter les résultats futurs » du Rapport annuel 2009. Les investisseurs et autres personnes qui se fondent sur les déclarations prospectives de la Banque doivent considérer soigneusement les facteurs susmentionnés ainsi que les incertitudes et les risques qu'ils comportent. La Banque met aussi en garde le lecteur contre une confiance induite dans ces déclarations prospectives. À moins que la loi ne l'exige, la Banque ne prévoit pas mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, qui peut être faite de temps à autre pour ses besoins.

L'information prospective contenue dans le présent document est destinée à l'interprétation des renseignements contenus dans ce document et pourrait ne pas convenir à d'autres fins.

Pour plus de renseignements :

Patricia Curadeau-Grou
Chef des finances et
vice-présidente exécutive
Finance, Risque
et Trésorerie
514 394-6619

Jean Dagenais
Premier vice-président
Finance, Fiscalité et
Relations investisseurs
514 394-6233

Claude Breton
Directeur principal
Relations publiques
514 394-8644

Hélène Baril
Directrice principale
Relations investisseurs
514 394-0296

FAITS SAILLANTS

(non vérifiés) (en millions de dollars)

	Trimestre terminé le			Neuf mois terminés le		
	31 juillet 2010	31 juillet 2009	Variation en pourcentage	31 juillet 2010	31 juillet 2009	Variation en pourcentage
Résultats d'exploitation						
Revenu total	1 054 \$	1 132 \$	(7)	3 183 \$	3 039 \$	5
Revenu total ajusté pour les participations sans contrôle ⁽¹⁾	1 060	1 137	(7)	3 189	3 053	4
Bénéfice net	271	303	(11)	747	613	22
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires	17,7 %	22,1 %		16,6 %	15,2 %	
Par action ordinaire (en dollars)						
Bénéfice – de base	1,57 \$	1,79 \$	(12)	4,32 \$	3,56 \$	21
Bénéfice – dilué	1,56	1,78	(12)	4,28	3,55	21
EXCLUANT LES ÉLÉMENTS PARTICULIERS ⁽²⁾						
Résultats d'exploitation						
Revenu total	1 057 \$	1 138 \$	(7)	3 191 \$	3 216 \$	(1)
Revenu total ajusté pour les participations sans contrôle ⁽¹⁾	1 063	1 143	(7)	3 197	3 230	(1)
Bénéfice net	273	304	(10)	802	818	(2)
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires	17,7 %	21,3 %		17,8 %	20,0 %	
Par action ordinaire (en dollars)						
Bénéfice – de base	1,58 \$	1,80 \$	(12)	4,66 \$	4,84 \$	(4)
Bénéfice – dilué	1,57	1,79	(12)	4,62	4,83	(4)
Par action ordinaire (en dollars)						
Dividendes déclarés	0,62 \$	0,62 \$		1,86 \$	1,86 \$	
Valeur comptable				36,01	32,51	
Cours de l'action						
haut	62,69	58,11		64,62	58,11	
bas	54,45	43,36		54,45	25,62	
clôture	58,99	58,11		58,99	58,11	

	Au 31 juillet 2010	Au 31 octobre 2009	Variation en pourcentage
Situation financière			
Actif total	146 352 \$	132 138 \$	11
Prêts et acceptations ⁽³⁾	62 428	58 370	7
Dépôts	81 626	75 170	9
Débitures subordonnées et capitaux propres	8 954	8 494	5
Ratios de fonds propres – BRI selon Bâle II			
catégorie 1	13,0 % ⁽⁴⁾	10,7 % ⁽⁵⁾	
total	16,4 % ⁽⁴⁾	14,3 % ⁽⁵⁾	
Ratios de fonds propres – BRI selon Bâle I			
catégorie 1	11,9 %	11,5 %	
total	15,5 %	15,2 %	
Prêts douteux, déduction faite des provisions			
spécifiques et générale	(276)	(233)	
en % des prêts et acceptations	(0,4) %	(0,4) %	
Biens sous gestion et administration	221 707	192 551	
Épargne totale des particuliers	112 868	106 458	
Couverture d'intérêts	8,97	8,04	
Couverture de l'actif	4,27	4,19	
Autres renseignements			
Nombre d'employés	18 438	17 747	4
Nombre de succursales au Canada	442	445	(1)
Nombre de guichets automatiques	875	855	2

(1) L'ajustement représente principalement les gains ou pertes attribuables aux tiers.

(2) Consulter le « Mode de présentation de l'information » à la page 3.

(3) Déduction faite des actifs titrisés.

(4) Calculé selon l'approche NI avancée.

(5) Calculé selon l'approche standardisée.

ANALYSE PAR LA DIRECTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

En date du 25 août 2010 – Le texte qui suit présente l'analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Banque. Cette analyse a été préparée conformément aux exigences prévues à la norme 51-102 sur les obligations d'information continue des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Elle est basée sur les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour le troisième trimestre et la période de neuf mois terminée le 31 juillet 2010. On peut obtenir de l'information additionnelle sur la Banque Nationale du Canada, y compris la notice annuelle, dans le site Internet de SEDAR : www.sedar.com et dans celui de la Banque : www.bnc.ca. Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars.

Analyse des résultats

Résultats consolidés

La Banque Nationale déclare un bénéfice net de 271 M\$ au troisième trimestre de l'exercice 2010, par rapport à un bénéfice net de 303 M\$ réalisé au troisième trimestre de 2009, en baisse de 11 %. Le bénéfice dilué par action atteint 1,56 \$ pour le trimestre terminé le 31 juillet 2010, en diminution de 12 % par rapport à 1,78 \$ au trimestre correspondant de 2009. En excluant les éléments particuliers, le bénéfice net du troisième trimestre de 2010 aurait été de 273 M\$, par rapport à 304 M\$ au troisième trimestre de 2009, et le bénéfice dilué par action aurait atteint 1,57 \$ au troisième trimestre de 2010 contre 1,79 \$ au trimestre correspondant de 2009. Les éléments particuliers de 2 M\$ et de 1 M\$, déduction faite des impôts, respectivement au troisième trimestre de 2010 et au trimestre correspondant de 2009, sont liés à la détention des billets restructurés de véhicules d'actifs cadres (VAC) qui ont remplacé le papier commercial adossé à des actifs (PCAA) dans le cadre de la restructuration de ces instruments.

Le bénéfice net de la Banque pour les neuf premiers mois de l'exercice financier de 2010 se chiffre à 747 M\$, par rapport à 613 M\$ pour la période correspondante de 2009, une augmentation de 22 %. Le bénéfice dilué par action atteint 4,28 \$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2010, en hausse de 0,73 \$ ou 21 % comparativement à 3,55 \$ pour la période correspondante de 2009. En excluant les éléments particuliers, le bénéfice net pour les neuf premiers mois de l'exercice 2010 aurait atteint 802 M\$, comparativement à 818 M\$, une baisse de 2 % par rapport à la période correspondante de 2009. Le bénéfice dilué par action aurait été de 4,62 \$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2010, contre 4,83 \$ aux neuf premiers mois de l'exercice 2009. Les résultats pour les neuf premiers mois de l'exercice 2010 comprennent des charges liées à la détention des billets VAC de 5M\$, déduction faite des impôts, ainsi qu'une sanction administrative pour un montant de 75 M\$ à titre de règlement dans le cadre d'une entente touchant toute l'industrie du PCAA. De plus, le renversement d'une provision pour éventualités fiscales d'un montant de 25 M\$ a également été enregistré. Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2009, tous les éléments particuliers étaient liés aux billets VAC et comprenaient des charges liées à la détention de ces billets de 119 M\$, déduction faite des impôts, ainsi qu'une charge liée aux engagements de crédit envers les clients détenant des billets VAC de 86 M\$, déduction faite des impôts.

Le rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires s'établit à 17,7 % au troisième trimestre de 2010, alors qu'il atteignait 22,1 % au même trimestre en 2009. Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2010, il se chiffre à 16,6 %, comparativement à 15,2 % à la même période de 2009.

Revenu total

Le revenu total de la Banque s'établit à 1 054 M\$ au troisième trimestre de 2010, comparativement à 1 132 M\$ au trimestre correspondant de 2009. Le revenu net d'intérêts du secteur Particuliers et entreprises a progressé de 29 M\$ pour s'établir à 380 M\$ au troisième trimestre de 2010 en raison de la croissance du volume des prêts aux particuliers et aux entreprises. Les revenus liés aux activités de négociation qui atteignent 39 M\$ au troisième trimestre de 2010 sont en baisse comparativement à 161 M\$ pour le trimestre correspondant de 2009 alors que les conditions de marché étaient très favorables. Les revenus de commissions de prise ferme et honoraires de services-conseils sont en hausse de 5 M\$ pour s'établir à 72 M\$ ce trimestre suite à une augmentation des activités de fusions et d'acquisitions. Les commissions sur cartes de crédit augmentent de 5 M\$ pour se chiffrer à 15 M\$ en raison de la hausse du volume des transactions. Les commissions sur prêts atteignent 48 M\$, en hausse de 3 M\$. De plus, les revenus sur acceptations, lettres de crédit et de garantie augmentent de 3 M\$ à la faveur de l'augmentation du volume d'affaires avec les entreprises. Les honoraires fiduciaires et de fonds communs de placement augmentent de 8 M\$ pour atteindre 92 M\$, en raison de la hausse de valeur des actifs sous gestion et administration. Par ailleurs, les revenus de titrisation sont en baisse de 26 M\$ atteignant 69 M\$ au troisième trimestre de 2010 en raison des écarts de taux moins importants sur les nouvelles titrisations.

Le revenu total s'élève à 3 183 M\$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2010, contre 3 039 M\$ pour la même période en 2009. Le revenu net d'intérêts du secteur Particuliers et entreprises a progressé de 67 M\$ pour s'établir à 1 117 M\$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2010 à la faveur de la croissance des volumes de prêts. Les revenus liés aux activités de négociation qui atteignent 272 M\$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2010 sont en baisse comparativement à 434 M\$ pour la période correspondante de 2009. Les gains nets sur valeurs mobilières disponibles à la vente atteignent 105 M\$, contre des pertes nettes de 117 M\$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2009. Cette variation provient en grande partie de la charge imputable à l'ajustement de la valeur des billets VAC enregistré au cours du premier trimestre de 2009. Les commissions de courtage en valeurs mobilières bénéficient de la reprise des activités qui a eu lieu au cours du premier semestre de l'exercice 2010 et augmentent de 20 M\$ pour se chiffrer à 226 M\$. Les commissions sur prêts atteignent 128 M\$, en hausse de 28 M\$, principalement en raison des frais sur refinancement anticipé de prêts. Les revenus sur acceptations, lettres de crédit et de garantie augmentent de 25 M\$, principalement en raison de la hausse des activités de financement des clients commerciaux par le biais de ce type de produit. Les honoraires fiduciaires et de fonds communs de placement sont de 276 M\$, en hausse de 37 M\$ en raison de l'augmentation de la valeur des actifs sous gestion et administration. Par ailleurs, les revenus de titrisation atteignent 200 M\$, en diminution de 93 M\$ par rapport aux neuf premiers mois de l'exercice 2009 en raison des écarts de taux moins importants sur les nouvelles titrisations.

Charges d'exploitation

Au troisième trimestre de 2010, les charges d'exploitation augmentent de 18 M\$ ou 3 % par rapport au trimestre correspondant de 2009, pour s'établir à 681 M\$. Cette hausse est surtout attribuable aux salaires et avantages sociaux, y compris la rémunération variable.

Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2010, les charges d'exploitation augmentent de 133 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice 2009, pour s'établir à 2 095 M\$. Cette variation est principalement attribuable à la sanction administrative relative aux billets VAC de 75 M\$. De plus, les salaires et avantages sociaux sont en hausse de 58 M\$. Parmi les autres frais, seuls les honoraires professionnels sont en hausse en raison des investissements visant l'amélioration des plateformes de distribution.

Dotations aux pertes sur créances

Pour le troisième trimestre de 2010, la Banque a enregistré des dotations aux pertes sur créances de 28 M\$, soit 18 M\$ de moins qu'au même trimestre en 2009, surtout en raison de récupérations de pertes sur créances sur le crédit aux entreprises.

Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2010, la Banque a enregistré des dotations aux pertes sur créances de 107 M\$, en baisse de 144 M\$ par rapport aux neuf premiers mois de l'exercice 2009. Cette variation est principalement attribuable à une provision liée aux engagements de crédit envers les clients détenant des billets VAC de 126 M\$ enregistrée au premier trimestre de 2009.

Au 31 juillet 2010, les prêts douteux bruts sont de 379 M\$, soit une baisse de 28 M\$ depuis le 31 octobre 2009. Cette baisse provient majoritairement des prêts aux entreprises et des prêts aux grandes sociétés. Les prêts douteux représentent 8 % du capital tangible ajusté et des provisions, soit une diminution de 1 % par rapport au 31 octobre 2009. Au 31 juillet 2010, les provisions pour pertes sur créances excèdent les prêts douteux bruts de 276 M\$, comparativement à 233 M\$ au 31 octobre 2009.

Charge d'impôts

La charge d'impôts pour le troisième trimestre de 2010 est de 64 M\$ comparativement à 110 M\$ pour le trimestre correspondant de 2009 et 76 M\$ pour le trimestre précédent. Le taux d'imposition du troisième trimestre de 2010 s'établit à 19 %, alors qu'il était de 26 % au trimestre correspondant de 2009 et de 21 % au second trimestre de 2010. Cette diminution du taux d'imposition par rapport au troisième trimestre de 2009 s'explique par l'augmentation des revenus exempts d'impôts. Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2010, la charge d'impôts s'établit à 193 M\$, pour un taux effectif d'imposition de 20 %. Cette charge comprend un renversement d'une provision pour éventualités fiscales de 25 M\$, compensé par l'incidence fiscale de la sanction administrative relative à l'entente touchant toute l'industrie du PCAA. La charge d'impôts était de 183 M\$ pour les neuf premiers mois correspondants de 2009, alors que le taux effectif d'imposition s'établissait à 22 %.

Résultats sectoriels

Particuliers et entreprises

Le bénéfice net du secteur Particuliers et entreprises a connu une augmentation de 32 % pour s'établir à 162 M\$ au troisième trimestre de 2010. Le revenu total du secteur Particuliers et entreprises a progressé de 35 M\$ pour atteindre 621 M\$, principalement en raison de la croissance du revenu net d'intérêts du secteur qui a augmenté de 29 M\$ pour s'établir à 380 M\$ pour le troisième trimestre de 2010. Cette augmentation provient principalement de la bonne progression du volume des prêts avec les particuliers et les entreprises puisque la marge bénéficiaire est demeurée stable à 2,46 % comparativement au même trimestre en 2009.

Le revenu total des Services aux particuliers a progressé de 23 M\$ pour atteindre 418 M\$ surtout en raison de l'augmentation du volume des prêts partiellement contrebalancée par un rétrécissement des marges bénéficiaires sur les dépôts. Le revenu total des Services aux entreprises se chiffre à 203 M\$ en hausse de 12 M\$, principalement en raison de la croissance du volume des prêts et des commissions sur prêts et acceptations.

Les charges d'exploitation du secteur Particuliers et entreprises sont restées stables à 346 M\$ au troisième trimestre de 2010. Par conséquent, le ratio des charges d'exploitation sur le revenu se chiffre à 56 % pour le troisième trimestre de 2010 comparativement à 59 % au trimestre correspondant de 2009. Les dotations aux pertes sur créances du secteur sont en baisse de 9 M\$ pour un total de 45 M\$, diminution qui est principalement attribuable aux prêts aux entreprises.

Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2010, le bénéfice net du secteur Particuliers et entreprises s'établit à 442 M\$, soit une hausse de 68 M\$ par rapport au bénéfice net de 374 M\$ réalisé à la même période en 2009. Le revenu total du secteur a progressé de 6 % pour atteindre 1 805 M\$. Le revenu total des Services aux particuliers a progressé de 81 M\$ ou 7 %, principalement en raison de l'augmentation des volumes de prêts. L'augmentation du revenu total des Services aux entreprises a été de 22 M\$ ou 4 %. Les dotations aux pertes sur créances du secteur Particuliers et entreprises sont plus élevées de 6 M\$ par rapport à la période correspondante de 2009. Cette hausse est attribuable aux pertes sur créances sur cartes de crédit et aux prêts aux particuliers. Le ratio des charges d'exploitation sur le revenu a diminué à 56 % pour les neuf premiers mois de l'exercice 2010, par rapport à 59 % pour la période correspondante de 2009.

Gestion de patrimoine

Le bénéfice net du secteur Gestion de patrimoine s'établit à 28 M\$ au troisième trimestre de 2010, par rapport à 26 M\$ au trimestre correspondant de 2009, soit une augmentation de 2 M\$ ou 8 %. Le revenu total du secteur atteint 187 M\$, par rapport à 186 M\$ au troisième trimestre de 2009. Les revenus nets d'intérêts sont en hausse de 2 M\$ ou 7 % et les revenus autres que d'intérêts sont en baisse de 1 M\$. Les actifs sous gestion et administration ont augmenté au cours du troisième trimestre de 2010 générant ainsi une croissance des revenus des services fiduciaires et des fonds communs de placement. Cette hausse est compensée par la baisse des revenus de commissions attribuable à une légère diminution des activités de courtage. Les charges d'exploitation diminuent de 3 M\$ pour s'établir à 146 M\$ au troisième trimestre de 2010 en raison d'un contrôle rigoureux des dépenses.

Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2010, le bénéfice net du secteur Gestion de patrimoine atteint 79 M\$ comparativement à 87 M\$ pour la même période en 2009. Le revenu total du secteur atteint 574 M\$, par rapport à 566 M\$ pour la période correspondante de 2009 principalement en raison des revenus autres que d'intérêts qui sont en hausse de 31 M\$ ou 7 %. Cette augmentation est attribuable à la vigueur des activités de courtage et des revenus provenant des fonds communs de placement qui est atténuée par la baisse de la marge bénéficiaire des dépôts. Les charges d'exploitation augmentent de 18 M\$ pour s'établir à 453 M\$. La hausse constatée dans les salaires et la rémunération variable s'explique par la croissance des revenus de commissions de courtage en valeurs mobilières des particuliers suite à la reprise des activités.

Marchés financiers

Le secteur Marchés financiers affiche un bénéfice net de 98 M\$ au troisième trimestre de 2010, en baisse de 72 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2009 alors que le contexte de marché était favorable pour les activités de négociation. Le revenu total du secteur en équivalent imposable atteint 313 M\$, contre 405 M\$ au troisième trimestre de 2009. En tenant compte des revenus ajustés pour les participations sans contrôle relatifs aux activités de négociation, le revenu total du trimestre est de 319 M\$, comparativement à 410 M\$ au trimestre correspondant de 2009. Les revenus des activités de négociation en équivalent imposable ont atteint 88 M\$ au trimestre, en baisse de 78 M\$ en comparaison avec le trimestre correspondant de 2009, suite à la diminution des revenus de tous les types d'activités en raison des conditions très favorables sur les marchés financiers qui prévalaient au troisième trimestre de 2009. Seuls les revenus des commissions des marchés financiers sont en hausse de 12 % pour atteindre 65 M\$ et les revenus des services bancaires sont stables par rapport au troisième trimestre de 2009. La baisse des revenus Autres des Marchés financiers provient essentiellement de la contribution plus faible de la société satellite Maple Financial Group Inc. à hauteur de 14 M\$ compensée par la hausse des revenus de Credigy Ltd.

Les charges d'exploitation du trimestre s'établissent à 177 M\$, en hausse de 17 M\$ par rapport au troisième trimestre de 2009. Cette augmentation provient de la hausse des salaires et avantages sociaux ainsi que des frais reliés aux transactions. Pour le troisième trimestre de 2010, le secteur a enregistré une récupération de 4 M\$ au niveau des dotations aux pertes sur créances comparativement à des dotations de 8 M\$ au trimestre correspondant de 2009, soit une baisse de 12 M\$. Cette diminution s'explique par la récupération de dossiers dans le secteur manufacturier.

Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2010, le bénéfice net du secteur s'établit à 367 M\$, soit une légère hausse de 1 M\$ par rapport à la période correspondante de 2009. Le revenu total en équivalent imposable atteint 1 029 M\$, contre 1 018 M\$ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2009. En tenant compte des revenus ajustés pour les participations sans contrôle relatifs aux activités de négociation, les revenus des Marchés financiers s'établissent à 1 035 M\$, en hausse de 3 M\$ par rapport aux neuf premiers mois de l'exercice 2009. Cette hausse se compose principalement de l'augmentation des revenus de l'ensemble des activités autres que de négociation qui profitent de la reprise des marchés financiers au cours du premier semestre de l'exercice 2010. Les charges d'exploitation s'élèvent à 502 M\$, une augmentation de 12 M\$ comparativement aux neuf premiers mois de l'exercice 2009. Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2010, le secteur n'a enregistré aucune dotation aux pertes sur créances, ce qui représente une baisse de 19 M\$ par rapport à la période correspondante de 2009. Cette diminution est principalement attribuable aux récupérations de pertes sur créances réalisées au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2010.

Revenus des Marchés financiers

(équivalent imposable ⁽¹⁾)
(en millions de dollars)

	3 ^e T		Neuf mois	
	2010	2009	2010	2009
Revenus des activités de négociation				
Titres de participation	37	51	170	137
Revenus fixes	40	92	153	278
Marchandises et devises	11	23	63	73
	88	166	386	488
Commissions des marchés financiers	65	58	184	168
Gains sur valeurs mobilières disponibles à la vente (montant net)	18	32	82	73
Services bancaires	66	66	196	175
Autres	82	88	187	128
Total ⁽²⁾	319	410	1 035	1 032

(1) Se référer à la note 17 pour de plus amples renseignements.

(2) Déduction faite des participations sans contrôle.

Autres

La rubrique *Autres* des résultats sectoriels affiche une perte nette de 17 M\$ au troisième trimestre de 2010 en comparaison d'une perte nette de 16 M\$ au trimestre correspondant de 2009. Les charges liées à la détention des billets VAC ont été négligeables pour les troisièmes trimestres de 2010 et de 2009. Excluant les éléments particuliers, la perte nette de la rubrique *Autres* pour le troisième trimestre de 2010 et pour celui de 2009 se situe à 15 M\$. Pour le troisième trimestre de 2010, la baisse des revenus provenant des activités de titrisation a été compensée par un gain sur la cession des actions de MasterCard.

Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2010, la perte nette s'élève à 141 M\$, contre une perte nette de 214 M\$ pour la période correspondante de l'exercice 2009. L'écart est principalement dû à des charges attribuables à l'incidence des billets VAC. Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2010, une sanction administrative de 75 M\$ a été enregistrée et pour la même période en 2009, des charges liées à la détention des billets VAC de 119 M\$, déduction faite des impôts, ainsi qu'une charge liée aux engagements de crédit envers les clients détenant des billets VAC de 86 M\$, déduction faite des impôts, avaient été enregistrées. Excluant les éléments particuliers, la perte nette pour les neuf premiers mois de l'exercice financier de 2010 s'élève à 86 M\$ contre une perte de 9 M\$ pour la période correspondante de 2009. Cette différence est principalement attribuable à la baisse des revenus provenant des activités de titrisation.

Flux de trésorerie

En raison de la nature même des activités de la Banque, la majorité des éléments qui composent les revenus et les charges sont des liquidités. En outre, certaines activités, telles les activités de négociation, génèrent des mouvements importants de liquidité qui peuvent avoir une incidence sur plusieurs éléments d'actif ou de passif, tels les valeurs mobilières détenues à des fins de négociation, les titres vendus à découvert ou les valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat.

Pour le troisième trimestre de 2010, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont diminué de 1,3 G\$, variation équivalente à celle du trimestre correspondant de 2009. Au 31 juillet 2010, la trésorerie et les équivalents de trésorerie s'établissent à 2,5 G\$ comparativement à 1,9 G\$ l'année précédente.

Au troisième trimestre de 2010, les activités d'exploitation ont généré des fonds de 9,6 G\$, principalement en raison de la diminution des valeurs mobilières détenues à des fins de négociation de 8,2 G\$ surtout attribuable aux obligations gouvernementales. Pour le trimestre correspondant de 2009, les activités d'exploitation ont requis des fonds de 5,6 G\$, en raison de l'augmentation des valeurs mobilières détenues à des fins de négociation de 2,9 G\$, de la diminution des montants à payer aux clients, aux négociants et aux courtiers de 1,4 G\$ et de la variation des autres éléments de 2,0 G\$ expliquée par la diminution des engagements autres que des dépôts.

Les activités de financement ont requis 5,6 G\$ au troisième trimestre de 2010, suite à la diminution des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat de 4,9 G\$ et à la baisse des dépôts de 2,0 G\$, compensées par l'augmentation des engagements afférents à des titres vendus à découvert de 1,2 G\$. Pour le troisième trimestre de 2009, les activités de financement ont généré des fonds de 2,0 G\$ suite à l'augmentation des engagements afférents à des titres vendus à découvert de 2,3 G\$ et des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat de 3,5 G\$ contrebalancée par la baisse des dépôts de 3,6 G\$.

Finalement, les fonds requis par les activités d'investissement sont de 5,3 G\$ pour le troisième trimestre de 2010 en raison de l'augmentation des prêts de 2,1 G\$ et des valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente de 8,6 G\$, contrebalancée par le produit des nouveaux actifs titrisés et des autres cessions de créances de 1,5 G\$ ainsi que par la diminution des valeurs mobilières disponibles à la vente de 3,8 G\$. Pour la période correspondante de 2009, les activités d'investissement ont généré des fonds de 2,3 G\$ en raison de la diminution des valeurs mobilières disponibles à la vente de 1,9 G\$, de la baisse des valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente de 1,8 G\$ et du produit des nouveaux actifs titrisés et des autres cessions de créances de 1,0 G\$ contrebalancées par la hausse des prêts de 2,4 G\$.

Bilan

Au 31 juillet 2010, la Banque a un actif total de 146,4 G\$ en comparaison à 132,1 G\$ au 31 octobre 2009. Les soldes des prêts et acceptations sont en hausse de 4,1 G\$. Par ailleurs, l'encaisse, les dépôts auprès d'institutions financières, les valeurs mobilières et les valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente ont augmenté de 10,0 G\$ par rapport au 31 octobre 2009, principalement en raison de la hausse des valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente. Les principaux portefeuilles sont présentés dans le tableau suivant :

Volumes moyens mensuels (en millions de dollars)

	Juillet 2010	Octobre 2009	Juillet 2009
Prêts et acceptations ⁽¹⁾			
À la consommation	18 888	17 135	16 550
Hypothécaires résidentiels	24 889	23 310	23 249
Créances sur cartes de crédit	1 909	1 950	1 931
Aux petites et moyennes entreprises	16 949	15 805	15 762
Aux grandes sociétés	6 125	7 016	7 189
	68 760	65 216	64 681
Épargne des particuliers (solde)			
Dépôts	34 072	34 609	34 539
Courtage de plein exercice	61 408	54 620	52 225
Fonds communs de placement	12 492	11 864	11 498
Autres	4 896	5 365	5 306
	78 796	71 849	69 029
Dépôts des entreprises	15 044	13 288	13 450

(1) Incluant les actifs titrisés.

La croissance des prêts à la consommation depuis le 31 octobre 2009 est de 10 % pour s'établir à 18,9 G\$ au 31 juillet 2010, la hausse provenant essentiellement des marges de crédit hypothécaires garanties. Les prêts hypothécaires résidentiels sont en hausse de 7 % comparativement au 31 octobre dernier pour se chiffrer à 24,9 G\$ au 31 juillet 2010. Les prêts aux petites et moyennes entreprises ont progressé de 1,1 G\$ ou 7 % depuis le 31 octobre 2009, pour se chiffrer à 16,9 G\$ au 31 juillet 2010. Les prêts aux grandes sociétés sont en baisse de 13 % depuis le début de l'exercice financier pour s'établir à 6,1 G\$.

Les volumes des prêts et acceptations ont augmenté de 4,1 G\$ ou 6 % depuis un an, pour s'établir à 68,8 G\$ au 31 juillet 2010. Cette croissance est principalement attribuable à la hausse des prêts à la consommation qui ont augmenté de 14 % depuis le 31 juillet 2009, pour atteindre 18,9 G\$ au 31 juillet 2010, à la faveur des hausses de volume des marges de crédit hypothécaires garanties. Les prêts aux petites et moyennes entreprises ont également contribué à cette croissance, les volumes atteignant 16,9 G\$ au 31 juillet 2010, une augmentation de 1,2 G\$ ou 8 % depuis un an. Les prêts aux grandes sociétés ont diminué de 15 % depuis le 31 juillet 2009 pour atteindre 6,1 G\$ au 31 juillet 2010. Depuis un an, les volumes des prêts hypothécaires résidentiels ont augmenté de 7 % pour s'établir à 24,9 G\$ au 31 juillet 2010.

Les dépôts de particuliers de 34,1 G\$ au 31 juillet 2010 sont en baisse de 0,5 G\$ ou 2 % depuis le 31 octobre 2009. L'épargne des particuliers hors bilan administrée par la Banque se chiffre à 78,8 G\$ à la fin du troisième trimestre de 2010, en hausse de 10 % depuis le 31 octobre 2009. Au niveau des entreprises, les dépôts sont en hausse de 13 % ou 1,8 G\$ depuis le 31 octobre 2009, pour atteindre 15,0 G\$ au 31 juillet 2010.

Depuis un an, les dépôts des particuliers ont diminué de 0,5 G\$ ou 1 % alors que l'épargne des particuliers hors bilan administrée par la Banque est en hausse de 9,8 G\$ ou 14 %. Cette augmentation est attribuable à la hausse de la juste valeur des biens sous gestion et administration. Par ailleurs, les dépôts des entreprises ont augmenté de 1,6 G\$ ou 12 % depuis un an.

Au 31 juillet 2010, les capitaux propres de la Banque s'établissent à 6,9 G\$ comparativement à 6,5 G\$ au 31 octobre 2009. Cette augmentation s'explique par le bénéfice net, déduction faite des dividendes, et par le réinvestissement des dividendes en actions ordinaires. De plus, les autres éléments cumulés du résultat étendu se chiffrent à 91 M\$ au 31 juillet 2010 comparativement à 96 M\$ au 31 octobre 2009. Cette variation est principalement attribuable aux pertes de change non réalisées, déduction faite des opérations de couverture, compensées par des gains sur les instruments financiers dérivés désignés comme éléments de couverture des flux de trésorerie.

Actions et options d'achat d'actions au 31 juillet 2010

	Nombre d'actions	M\$
Actions privilégiées de premier rang		
Série 15	8 000 000	200
Série 16	8 000 000	200
Série 20	6 900 000	173
Série 21	8 050 000	201
Série 24	6 800 000	170
Série 26	5 800 000	145
	43 550 000	1 089
Actions ordinaires	162 340 408 ⁽¹⁾	1 784
Options d'achat d'actions	8 894 308 ⁽¹⁾	

(1) Au 20 août 2010, le nombre d'actions ordinaires en circulation et le nombre d'options en cours se chiffraient respectivement à 162 175 756 et à 8 856 050.

Véhicules d'actifs cadres

Au 31 juillet 2010, la valeur nominale des billets de véhicules d'actifs cadres (VAC) détenus par la Banque s'établit à 1 944 M\$ (1 954 M\$ au 31 octobre 2009), dont un montant de 1 689 M\$ a été désigné comme *Valeurs mobilières détenues à des fins de négociation* en vertu de l'option juste valeur et un montant de 255 M\$ est classé parmi les *Valeurs mobilières disponibles à la vente* (1 685 M\$ désignés comme *Valeurs mobilières détenues à des fins de négociation* et 269 M\$ classés dans les *Valeurs mobilières disponibles à la vente* au 31 octobre 2009). La valeur nominale des billets VAC (ayant remplacé le papier commercial adossé à des actifs (PCAA) dans le cadre de la restructuration de ces instruments) détenus par la Banque, se détaille comme suit :

(en millions de dollars)	Au 31 juillet 2010	Au 31 octobre 2009
VAC I		
Catégorie A-1	602	604
Catégorie A-2	553	553
Catégorie B	94	94
Catégorie C	39	39
Billets rejets pour les actifs inadmissibles (A)	76	77
Total VAC I	1 364	1 367
VAC II		
Catégorie A-1	105	98
Catégorie A-2	83	79
Catégorie B	15	14
Catégorie C	6	6
Billets rejets pour les actifs inadmissibles (A)	13	11
Total VAC II	222	208
VAC III		
Billets rejets pour les actifs traditionnels (AT)	63	85
Billets rejets pour les actifs inadmissibles (A)	154	148
Total VAC III	217	233
PCAA exclu du plan de restructuration pancanadien	141	146
Total	1 944	1 954

Dans le cadre de la restructuration en vertu de l'Accord de Montréal, les contreparties aux swaps des VAC I et VAC II ont convenu d'inclure un moratoire de 18 mois à la suite de la clôture, période durant laquelle les appels de marge n'étaient pas permis. Ce moratoire a pris fin le 16 juillet 2010. Par conséquent, certaines transactions détenues par les VAC seront désormais exposées à des éléments déclencheurs d'un nantissement. La Banque s'est engagée à contribuer à une facilité de financement de marge pour un montant de 911 M\$ en vue de financer les éventuels appels de marge. Au 31 juillet 2010, aucun montant n'a été avancé par la Banque.

Établissement de la juste valeur

Pour déterminer la valeur des billets VAC qu'elle détient, la Banque a établi des fourchettes de la juste valeur estimative. La valeur comptable des billets détenus par la Banque dans un portefeuille d'investissement en date du 31 juillet 2010, désignés comme *Valeurs mobilières détenues à des fins de négociation*, est de 1 144 M\$, et 58 M\$ sont classés parmi les *Valeurs mobilières disponibles à la vente* (1 147 M\$ désignés comme *Valeurs mobilières détenues à des fins de négociation* et 78 M\$ classés dans les *Valeurs mobilières disponibles à la vente* au 31 octobre 2009). Les billets détenus dans un portefeuille d'investissement incluant un ou plusieurs dérivés incorporés ont été désignés comme *Valeurs mobilières détenues à des fins de négociation* en vertu de l'option juste valeur et les autres billets ont été classés comme *Valeurs mobilières disponibles à la vente*. La valeur comptable des billets VAC détenus par la Banque se détaille comme suit :

(en millions de dollars)	Au 31 juillet 2010	Au 31 octobre 2009
VAC I et VAC II	1 113	1 109
VAC III	49	72
PCAA exclu du plan de restructuration pancanadien	40	44
Valeur comptable des billets	1 202	1 225
Facilité de financement de marge	(58)	(63)
Total	1 144	1 162

Comme la valeur comptable des billets VAC détenus par la Banque au 31 octobre 2009 se situe dans la fourchette de la juste valeur estimative établie au 31 juillet 2010, aucune modification n'a été apportée à la valeur comptable au 31 juillet 2010. La cote de crédit des billets VAC I des catégories A-1 et A-2 et des billets VAC II de catégorie A-1 est « A ». La cote des billets VAC II de catégorie A-2 est « BBB (faible) ». Le 22 juin 2010, les cotes de crédit des billets VAC I et VAC II de catégorie A-1 ont reçu la mention « sous surveillance avec implications positives ».

L'évaluation de la Banque a été fondée sur son appréciation des conditions en vigueur au 31 juillet 2010, ce qui pourrait changer durant les périodes futures. Les hypothèses les plus importantes pour déterminer la juste valeur des billets sont les taux d'actualisation observables et les cotes de crédit des billets. L'analyse de sensibilité de ces hypothèses sur la juste valeur au 31 juillet 2010 est la suivante :

- un changement de 10 points de base du taux d'actualisation se traduirait par une diminution ou une augmentation de 9 M\$ de la juste valeur;
- une diminution de la cote de crédit d'un niveau (une lettre) se traduirait par une baisse de la juste valeur à l'intérieur d'une fourchette de 50 M\$ à 85 M\$; et
- une augmentation de la cote de crédit d'un niveau (une lettre) se traduirait par une hausse de la juste valeur à l'intérieur d'une fourchette de 40 M\$ à 50 M\$.

L'évaluation de la juste valeur des billets VAC est complexe et requiert un processus d'envergure comprenant l'utilisation de modèles quantitatifs et d'hypothèses pertinentes. Les changements possibles qui pourraient avoir une incidence importante sur la valeur future comprennent (1) des changements à la valeur des actifs sous-jacents, (2) l'évolution de la liquidité du marché des billets VAC qui ne transigent pas sur un marché actif, (3) les impacts d'un ralentissement économique marqué et prolongé en Amérique du Nord et (4) des modifications aux lois.

Facilités de crédit à la clientèle détenant des billets VAC

Au 31 juillet 2010, l'encours des facilités de crédit offertes aux clients détenant des billets VAC est de 182 M\$ (285 M\$ au 31 octobre 2009) et les provisions pour pertes sur créances sont de 144 M\$ (148 M\$ au 31 octobre 2009). Au total, les biens affectés en garantie des facilités de crédit offertes aux clients sont estimés comme suit :

(en millions de dollars)

Biens affectés en garantie au 31 juillet 2010	Valeur nominale des billets	Facilités de crédit liées aux billets adossés à des actifs inadmissibles ⁽¹⁾	Facilités de crédit liées aux autres billets inclus au plan de restructuration ⁽²⁾
VAC II			
Catégorie A-1	315	–	253
Catégorie A-2	297	–	239
Catégorie B	56	–	45
Catégorie C	21	–	17
Billets reflète pour les actifs inadmissibles (AI)	126	93	–
Total VAC II	815	93	554
VAC III			
Billets reflète pour les actifs traditionnels (AT)	16	–	11
Billets reflète pour les actifs inadmissibles (AI)	134	97	–
Total VAC III	150	97	11
Total	965	190	565

(en millions de dollars)

Biens affectés en garantie au 31 octobre 2009	Valeur nominale des billets	Facilités de crédit liées aux billets adossés à des actifs inadmissibles ⁽¹⁾	Facilités de crédit liées aux autres billets inclus au plan de restructuration ⁽²⁾
VAC II			
Catégorie A-1	423	–	327
Catégorie A-2	405	–	311
Catégorie B	73	–	56
Catégorie C	28	–	22
Billets reflète pour les actifs inadmissibles (AI)	130	94	–
Total VAC II	1 059	94	716
VAC III			
Billets reflète pour les actifs traditionnels (AT)	45	–	27
Billets reflète pour les actifs inadmissibles (AI)	156	130	–
Total VAC III	201	130	27
Total	1 260	224	743

(1) Ces facilités de crédit représentent 75 % de la valeur nominale des billets et sont garanties par les billets, moins le remboursement de leur capital.

(2) Ces facilités de crédit représentent 75 % de la valeur nominale des billets et sont garanties à 30 % aux conditions normales de plein recours et à 45 % par les billets, moins le remboursement de leur capital.

Arrangements hors bilan

Dans le cours normal de ses activités, la Banque est partie à diverses opérations financières qui, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR), ne sont pas tenues d'être constatées au bilan consolidé ou sont constatées à des montants différents de leur valeur théorique ou contractuelle. Ces opérations incluent, entre autres, les biens administrés et les biens sous gestion, les opérations avec des entités à détenteurs de droits variables (EDDV), les instruments financiers dérivés, l'émission de garanties et les ententes relatives au crédit. Une analyse complète de ces opérations, et plus précisément de leur nature, de leur utilisation et de leur importance, est présentée aux pages 44 à 47 du Rapport annuel 2009. De plus, des renseignements au sujet des EDDV dont la Banque détient des droits variables importants, mais dont elle n'est pas le principal bénéficiaire en vertu de la note d'orientation concernant la comptabilité no 15 intitulée *Consolidation des entités à détenteurs de droits variables* (NOC-15), sont décrits à la note 13 afférente aux états financiers consolidés vérifiés de 2009. Pour plus de détails sur les garanties et une description des obligations au titre de certaines ententes d'indemnisation, se référer à la note 28 afférente aux états financiers consolidés vérifiés de 2009 et à la note 11 pour les activités de titrisation.

Au cours du troisième trimestre de 2010, à l'exception des nouvelles activités de titrisation décrites à la note 8 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés, la Banque n'a conclu aucun nouvel arrangement important avec des EDDV qui ne sont pas consolidées par la Banque.

Information supplémentaire – Conseil sur la stabilité financière

Le Surintendant des institutions financières a demandé aux banques canadiennes de mettre en application certaines recommandations publiées en avril 2008 dans le rapport du Conseil sur la stabilité financière. Ces recommandations ont été émises afin d'augmenter la transparence et l'évaluation relatives à certaines expositions et portent notamment sur les structures d'accueil, les expositions à des prêts à risque et des prêts de catégorie Alt-A, les titres adossés à des créances avec flux groupés, les titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles et commerciales, et les structures de financement à levier.

La Banque ne commercialise aucun programme de financement hypothécaire spécifique à une clientèle alternative à risque ou de catégorie Alt-A. Les prêts à risque sont généralement définis comme étant octroyés à des emprunteurs présentant un profil de risque de crédit élevé et la Banque n'octroie aucun prêt de ce type. Les prêts de catégorie Alt-A sont octroyés à des emprunteurs qui ne possèdent pas la documentation standard au niveau des revenus et la Banque présente un volume de prêts de ce type de 107 M\$ au 31 juillet 2010 (110 M\$ au 31 octobre 2009).

La Banque ne détient aucune position directe significative dans des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles et commerciales. Les positions sur dérivés de crédit dans des titres adossés à des créances avec flux groupés sont fournies dans le tableau qui suit.

Positions sur dérivés de crédit (montants nominaux)

Au 31 juillet 2010

(en millions de dollars)

	Portefeuille de crédit ⁽¹⁾		Négociation	
	Protection achetée	Protection vendue	Protection achetée	Protection vendue
Swaps sur défaillance				
Indices, sociétés et autres	116	45	8 719	8 197
Tranches sur indices	–	–	998	1 008
Titres adossés à des créances avec flux groupés	–	–	31	31
Swaps à rendement total	419	–	197	221

Au 31 octobre 2009

(en millions de dollars)

	Portefeuille de crédit ⁽¹⁾		Négociation	
	Protection achetée	Protection vendue	Protection achetée	Protection vendue
Swaps sur défaillance				
Indices, sociétés et autres	131	64	9 371	8 057
Tranches sur indices	–	–	1 165	1 176
Titres adossés à des créances avec flux groupés	–	–	32	32
Swaps à rendement total	531	–	–	21

(1) L'objectif des protections vendues est uniquement de réduire les protections achetées.

Les structures de financement à levier sont définies par la Banque comme étant des prêts accordés aux grandes sociétés et à des sociétés de financement, dont la cote de crédit se situe entre BB+ et D, et dont le niveau d'endettement est très élevé comparativement aux autres sociétés œuvrant dans la même industrie. Les structures de financement à levier sont généralement utilisées pour atteindre un objectif précis, par exemple faire une acquisition, effectuer une prise de contrôle par emprunt ou racheter des actions. Les expositions associées aux structures de financement à levier prennent la forme d'engagements déboursés et non déboursés. Au 31 juillet 2010, le total des engagements pour ce type de prêts se chiffre à 504 M\$ (300 M\$ au 31 octobre 2009).

Les détails concernant les autres expositions sont fournis dans le tableau à la page suivante sur les structures d'accueil.

Structures d'accueil

Les structures d'accueil ne sont pas des entités en exploitation. Elles n'ont généralement aucun employé et peuvent comprendre des EDDV telles que définies dans la note d'orientation concernant la comptabilité n° 15 intitulée *Consolidation des entités à détenteurs de droits variables* (NOC-15). La NOC-15 prévoit la consolidation d'une EDDV par son principal bénéficiaire si celui-ci est défini comme l'entité qui assume la majorité des pertes prévues ou obtient la majorité des rendements résiduels prévus découlant des activités de l'EDDV, ou les deux. La Banque a conclu avec certaines entités des swaps de taux d'intérêt.

Au 31 juillet 2010
(en millions de dollars)

	Notes	Exposition de la Banque		Actif total des structures d'accueil
		Placements et autres actifs	Facilités de liquidité, de financement de marge inutilisées et autres	
STRUCTURES D'ACCUEIL NON CONSOLIDÉES				
EDDV dans lesquelles la Banque détient des droits variables importants				
Entité de titrisation des créances sur cartes de crédit de la Banque (structure d'accueil admissible)	1	99	N/A	1 624
Fonds multicédants de papier commercial adossé à des actifs administrés par la Banque	2	8	455	468
Autres conduits de billets VAC	3	1 202	911	–
Fiducie de Capital BNC	4	2	N/A	220
Fonds d'investissements et placements privés	5	139	N/A	1 486
		1 450		3 798
STRUCTURES D'ACCUEIL CONSOLIDÉES				
EDDV	6			
Comptes gérés de fonds de couverture Banque Nationale (plateforme Innocap)	7	846	N/A	1 004
Fonds communs de placement	8	280	N/A	315
Immeuble	9	89	N/A	89
Placements privés	10	19	N/A	44
Autre				
Fiducie d'actifs BNC	11	300	N/A	1 053
		1 534		2 505
Total		2 984		6 303

N/A – Non applicable

- (1) L'exposition de la Banque représente les droits conservés relatifs aux intérêts futurs excédentaires ainsi que certains titres émis par l'entité et acquis par la Banque.
- (2) Les principaux actifs sous-jacents sont des prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux, des contrats de location automobile, des prêts automobiles ainsi que d'autres créances à recevoir. Les actifs sous-jacents sont situés au Canada. Au 31 juillet 2010, la valeur nominale de la facilité de liquidité de style mondial engagée s'élève à 463 M\$, soit l'encours du montant total du papier commercial en circulation. De plus, la Banque fournit une facilité de rehaussement de crédit qui est limitée à certains éléments d'actifs pour une valeur nominale engagée de 30 M\$. Le risque de perte maximal ne peut excéder le total du papier commercial émis. Au 31 juillet 2010, la Banque détient 8 M\$ de papier commercial et, par conséquent, le montant maximal des paiements futurs est limité à 455 M\$ au 31 juillet 2010.
- (3) Se référer à la section « Véhicules d'actifs cadres » aux pages 11 et 12 du rapport de gestion. L'encours du montant total des billets VAC en circulation s'établit à 29 G\$ au 31 juillet 2010.
- (4) Se référer à la note 17 afférente aux états financiers consolidés vérifiés de 2009.
- (5) Les actifs sous-jacents sont des investissements privés. Le montant présenté de l'actif total des structures d'accueil est celui de la période la plus récente disponible.
- (6) Pour les structures d'accueil consolidées, l'exposition de la Banque est nette des participations sans contrôle.
- (7) Les actifs sous-jacents sont divers instruments financiers (portefeuille de négociation). L'actif total de la plateforme Innocap est présenté sur une base d'actif net.
- (8) Les actifs sous-jacents sont constitués de divers instruments financiers et sont présentés sur une base d'actif net. Certains fonds communs de placement sont dans un portefeuille de négociation.
- (9) L'actif sous-jacent est un immeuble situé au Canada.
- (10) Les placements sont présentés à la valeur de consolidation à laquelle ont été ajoutées les obligations à recevoir.
- (11) Se référer à la note 21 afférente aux états financiers consolidés vérifiés de 2009. L'échéance moyenne des actifs sous-jacents est de trois ans.

Gestion des risques

La Banque vise le maintien de sa performance financière en gardant le cap sur une gestion prudente et un sain équilibre entre le rendement et les risques assumés. La Banque considère le risque comme un élément indissociable de son développement et de la diversification de ses activités.

Afin de gérer la crise financière et de crédit qui a marqué l'année 2009, la Banque s'est dotée de mécanismes additionnels pour effectuer un suivi serré de son portefeuille de liquidités et de son financement. La Banque a accentué l'intensité du contrôle de son exposition au risque de contreparties avec certaines entités américaines et internationales les plus affectées par

la crise, en préconisant une approche de prudence générale en matière d'octroi de facilités de crédit. La gestion du portefeuille de crédit s'est également traduite par des suivis et des mises à jour plus fréquents. Plus de détails sont présentés dans la section « Gestion des risques » du Rapport annuel 2009 aux pages 55 à 63 ainsi qu'à la note 5 afférente aux états financiers consolidés, relativement à la gestion des risques associés aux instruments financiers, présentée dans le Rapport annuel 2009 aux pages 100 à 112.

Des informations sur la gestion des risques sont également présentées dans le tableau qui suit ainsi qu'à la note 7 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés relativement aux prêts.

Exposition maximale au risque de crédit

Au 31 juillet 2010

(en millions de dollars)

Exposition maximale au risque de crédit selon les classes d'actifs Bâle						
	Montants utilisés ⁽¹⁾	Engagements inutilisés ⁽²⁾	Transactions assimilées à des accords de prise en pension ⁽³⁾	Dérivés hors bourse	Autres éléments hors bilan ⁽⁴⁾	Total
Particuliers						
Hypothèques résidentielles	23 134	4 469	–	–	–	27 603
Prêts de détail renouvelables admissibles	2 531	2 654	–	–	–	5 185
Particuliers – autres	10 246	1 202	–	–	21	11 469
Particuliers – total	35 911	8 325	–	–	21	44 257
Autres que particuliers						
Entreprises	22 758	9 030	1 895	–	2 009	35 692
États souverains	9 252	2 630	9 304	–	88	21 274
Banques	3 102	46	43 144	132	316	46 740
Autres que particuliers – total	35 112	11 706	54 343	132	2 413	103 706
Portefeuille de négociation	–	–	–	6 381	–	6 381
Titrisation	1 241	1 366	–	–	–	2 607
Total – Risque de crédit	72 264	21 397	54 343	6 513	2 434	156 951
Approche standardisée	9 569	390	1 894	1 949	382	14 184
Approche NI avancée	62 695	21 007	52 449	4 564	2 052	142 767
	72 264	21 397	54 343	6 513	2 434	156 951

(1) Les montants utilisés représentent certains dépôts auprès d'institutions financières, les valeurs mobilières disponibles à la vente à l'exception des titres de participation, les prêts bruts, les engagements de clients en contrepartie d'acceptations ainsi que certains actifs divers.

(2) Les engagements inutilisés représentent les tranches non utilisées des autorisations de crédit offertes sous formes de prêts et d'acceptations.

(3) Correspondent aux valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et vendues en vertu de conventions de rachat.

(4) Correspondent aux lettres de garantie et de crédit qui constituent l'engagement de la Banque d'effectuer les paiements d'un client qui ne respecterait pas ses obligations financières envers des tiers.

Le risque de marché est indissociable de la participation aux activités des marchés financiers, notamment en ce qui touche les activités de négociation et d'investissement et à la gestion de l'actif et du passif. Le premier tableau ci-dessous illustre la distribution de la VaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque ainsi que l'effet de diversification. Le tableau suivant présente l'incidence potentielle avant impôts d'une augmentation ou d'une diminution immédiate et soutenue de 100 points de base sur le revenu net d'intérêts et sur la valeur économique des capitaux propres des portefeuilles autres que de négociation, en supposant qu'aucune opération de couverture supplémentaire n'est effectuée, et exclut l'option de paiement anticipé implicite aux prêts hypothécaires à taux fixe.

VaR globale par catégorie de risque ⁽¹⁾

Trimestre terminé le	31 juillet 2010			30 avril 2010	
	Bas	Haut	Moyenne	À la fin	À la fin
Taux d'intérêt	(4,1)	(7,8)	(5,3)	(4,2)	(7,8)
Change	(0,6)	(3,8)	(1,4)	(1,2)	(2,1)
Actions	(2,6)	(5,3)	(3,5)	(3,0)	(4,6)
Contrats sur marchandises	(0,7)	(1,5)	(0,9)	(1,5)	(0,9)
Effet de corrélation ⁽²⁾	n.s.	n.s.	5,3	5,4	7,6
VaR globale	(4,5)	(8,6)	(5,8)	(4,5)	(7,8)

n.s. – Le calcul de l'effet de corrélation sur le cours le plus haut et sur le cours le plus bas n'est pas significatif puisqu'ils peuvent survenir à différents jours et pour différents types de risques.

- (1) Les montants sont présentés avant impôts et représentent la VaR quotidienne.
(2) L'effet de corrélation est le résultat de la diversification des types de risques.

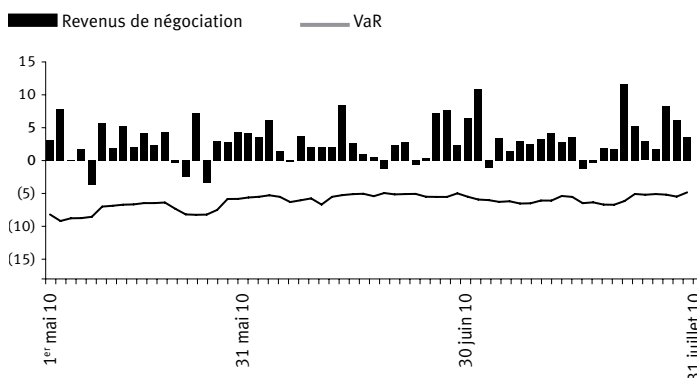
Sensibilité au taux d'intérêt – activités autres que de négociation (avant impôts) (en millions de dollars)

Au 31 juillet	2010	2009
Augmentation du taux d'intérêt de 100 points de base		
Effet sur le revenu net d'intérêts (pour les 12 prochains mois)	24	17
Effet sur les capitaux propres	(114)	(139)
Diminution du taux d'intérêt de 100 points de base		
Effet sur le revenu net d'intérêts (pour les 12 prochains mois)	(33)	(12)
Effet sur les capitaux propres	110	155

Revenus de négociation quotidiens

Les revenus de négociation quotidiens ont été positifs pendant 82 % des jours au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2010. En effet, 6 jours ont été marqués par des pertes nettes de négociation quotidiennes supérieures à 1 M\$, malgré les conditions qui prévalaient sur les marchés au cours du trimestre. Aucune de ces pertes n'excédait la limite de la VaR.

Trimestre terminé le 31 juillet 2010
(en millions de dollars)



Conventions comptables et estimations

Les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ont été préparés selon les PCGR du Canada. Il est recommandé de se référer à la note 1 des états financiers consolidés annuels vérifiés de 2009 pour obtenir de plus amples renseignements sur les conventions comptables importantes utilisées pour la préparation des états financiers consolidés. Certaines de ces conventions comptables sont considérées critiques en raison de leur importance au chapitre de la présentation de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Banque. En outre, ces conventions font appel à des jugements et estimations difficiles, subjectifs et complexes du fait qu'elles portent sur des questions qui sont essentiellement incertaines. Les principales hypothèses et les bases sur lesquelles reposent les estimations faites par la direction conformément aux PCGR sont décrites dans le Rapport annuel 2009.

Au cours du troisième trimestre de 2010, aucune modification n'a été apportée aux conventions comptables importantes utilisées par la Banque pour l'exercice 2009. Les détails concernant les changements de normes comptables à venir sont présentés à la note 2B afférente aux états financiers consolidés, relativement aux normes comptables récentes qui ne sont pas encore adoptées, présentée dans le Rapport annuel 2009 à la page 93.

Normes internationales d'information financière (IFRS)

En février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada a confirmé que les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes devront présenter leur information financière selon les IFRS pour les exercices financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. La Banque adoptera les IFRS à compter du 1^{er} novembre 2011. Elle présentera ses états financiers consolidés pour le trimestre se terminant le 31 janvier 2012 conformément aux IFRS et présentera des données à des fins de comparaison pour l'exercice ouvert le 1^{er} novembre 2010.

Afin de se préparer à la conversion aux IFRS, la Banque a élaboré un projet à l'échelle de l'entreprise, mis sur pied une équipe spécialisée et établi une structure formelle de gouvernance. La Banque a mis en œuvre un plan détaillé du projet, elle a évalué les ressources qui seront nécessaires à sa réalisation et poursuit la formation du personnel, de la haute direction et des membres du conseil d'administration. À ce jour, le projet se déroule tel que prévu et les activités liées à l'opérationnalisation du passage aux IFRS sont démarrées.

Statut de projet

Gouvernance et constitution des équipes

Plusieurs comités ont été créés pour assurer la réussite du projet et optimiser le processus décisionnel quant aux différents choix découlant du passage aux IFRS. L'équipe de projet est constituée de ressources qualifiées et des experts-comptables additionnels se sont joints à l'équipe des Politiques comptables déjà en place pour absorber le volume de travail généré par le changement majeur du référentiel comptable. Des ententes ont également été conclues avec certains conseillers et fournisseurs externes.

Cadre d'exécution et contrôle

Le projet suit le cadre d'exécution du Bureau de projets et du Bureau des initiatives stratégiques de la Banque. Il a été convenu que le projet IFRS, compte tenu de sa complexité et de son envergure, soit géré comme un programme afin d'assurer un suivi plus efficace et un cycle de livraison constant.

L'équipe de projet présente régulièrement le statut du projet au comité exécutif et au comité directeur du projet, comités constitués de membres de la haute direction de tous les services concernés. Des comptes rendus sont également présentés au comité de vérification et de gestion des risques ainsi qu'au conseil d'administration de la Banque. L'équipe présente également, de façon régulière, un statut d'avancement de projet au Bureau du Surintendant des institutions financières (BSIF) et aux vérificateurs externes de la Banque.

Connaissances techniques des normes IFRS

Les principaux écarts entre les normes IFRS existantes et les PCGR canadiens ont été identifiés. L'analyse détaillée des normes IFRS susceptibles d'avoir une incidence sur les états financiers consolidés de la Banque a été réalisée par l'équipe des Politiques comptables. Plusieurs sources de documentation ont été consultées pour parfaire la compréhension de cette équipe au niveau des différentes normes IFRS. Ces experts ont participé à plusieurs téléconférences, formations et webinaires à propos des IFRS et continuent de partager leur compréhension et interprétation des différentes normes avec certains conseillers externes. Des efforts ont été consacrés à identifier les différents cas de figures spécifiques à la Banque et les impacts des normes IFRS. Cette période a facilité le transfert de connaissances des experts en politiques comptables aux responsables de la comptabilité financière, à certains spécialistes d'affaires, aux responsables de processus et à différentes ressources des technologies de l'information.

Des séances de formation sont tenues de façon continue auprès du personnel des groupes de comptabilité financière et finance. D'autres séances de formation ont été tenues auprès du personnel lié au crédit et à la gestion des risques ainsi qu'auprès des directeurs de comptes afin de comprendre l'impact du passage aux IFRS sur les modèles d'évaluation et les processus d'approbation de crédit de la Banque. Différentes séances d'information et de formation sont tenues à l'intention de la haute direction, du conseil d'administration et du comité de gestion des risques et de vérification.

Communication

La mise sur pied de plusieurs comités dans le cadre de la gouvernance du projet assure une communication en continu à tous les niveaux de gestion des groupes concernés par le projet. Les ateliers de travail pour effectuer l'analyse des répercussions des IFRS permettent une diffusion de l'information au niveau des intervenants touchés par le passage aux IFRS. La création d'un site Intranet concernant les IFRS a permis une diffusion de l'information à l'ensemble de l'entreprise. La stratégie globale de communication auprès des investisseurs est en cours d'élaboration.

Développements technologiques

La détermination des développements technologiques nécessaires pour le passage aux IFRS est en grande partie terminée et aucun changement important n'est requis. Certains changements doivent être apportés et concernent la nécessité de produire des données financières pour l'exercice 2011 selon les PCGR canadiens pour fin de publication tout en produisant les données en vertu des normes IFRS qui serviront à des fins de comparaison lors de la publication des résultats de l'exercice 2012. Les principaux développements requis pour cette période de comptabilité en parallèle sont réalisés et la période de tests d'acceptation est en cours.

Réalisation comptable

La planification de la phase de réalisation comptable est terminée. Au cours du troisième trimestre de 2010, un rapport financier modèle conforme aux IFRS comprenant les états financiers modèles et les notes afférentes à ces états financiers a été préparé et sera déposé au comité directeur du projet au cours du quatrième trimestre de 2010. Les processus et les outils requis à l'établissement de l'état de la situation financière d'ouverture de la Banque selon les normes IFRS ont été élaborés et approuvés par la gouvernance du projet d'implantation. Les processus relatifs à la période de comptabilité en parallèle sont en place et les tests ont débuté. L'équipe dédiée à cette réalisation s'affaire à établir des plans d'action pour assurer l'intégrité de contrôles internes au cours de la transition.

Les services de la gouvernance financière et de la vérification interne de la Banque accompagnent l'équipe de projet tout au long des activités décrites ci-dessus. Ainsi, les contrôles internes à l'égard de l'information financière sont revus au fur et à mesure.

Activités commerciales

Certains clients de la Banque passeront aux IFRS et ce changement pourrait avoir une incidence sur les clauses restrictives des contrats de prêts. La clause légale relative aux états financiers fournis par les clients a été révisée pour tenir compte des IFRS et elle a été approuvée et diffusée à l'ensemble des intervenants. Cette nouvelle clause est maintenant incorporée aux conventions de crédit pour tout nouveau client, nouveau prêt, refinancement ou pour tout renouvellement de prêt.

Au niveau des autres répercussions possibles, la Banque répertorie progressivement les effets du passage aux IFRS et ceux-ci sont tenus en compte dans la gestion du capital réglementaire et seront tenus en compte dans l'établissement des prévisions financières.

Principales différences entre les PCGR du Canada et les IFRS

L'adoption des IFRS exigera que la Banque suive les recommandations de l'IFRS 1 intitulée *Première application des Normes internationales d'information financière* (IFRS 1), laquelle prescrit généralement qu'une entité doit appliquer de manière rétrospective toutes les normes IFRS au moment de la transition, soit le 1^{er} novembre 2010 pour la Banque. Cependant, l'IFRS 1 prescrit aussi certaines exceptions obligatoires et exemptions facultatives à cette exigence d'application rétrospective. Pour la Banque, les exemptions facultatives importantes touchent la comptabilisation des avantages sociaux futurs, les écarts de conversion cumulatifs des devises, la décomptabilisation des instruments financiers et les regroupements d'entreprises. La Banque est toujours en processus d'analyse de ces exemptions offertes par IFRS 1 et n'a pas encore pris de décisions finales quant à ces choix.

La Banque a déjà cerné les différences importantes entre les PCGR du Canada et les normes IFRS existantes, qui engendreront des ajustements au bilan d'ouverture et aux bénéfices non répartis au moment de la transition. Les normes actuelles IFRS susceptibles d'avoir une incidence significative sur les états financiers consolidés de la Banque comprennent, entre autres, celles qui portent sur la décomptabilisation des instruments financiers, la consolidation et les avantages du personnel. Un sommaire de ces principales différences est présenté ci-après.

Décomptabilisation des instruments financiers

Les critères actuels de décomptabilisation des actifs financiers selon les normes IFRS diffèrent sensiblement de ceux retenus par les PCGR du Canada. Actuellement, et selon les PCGR du Canada, la Banque décomptabilise les actifs financiers selon un modèle fondé sur le contrôle et la forme juridique. Selon les normes IFRS, la décomptabilisation est soumise à des critères plus restrictifs, qui reposent en grande partie sur la notion de transfert de la quasi-totalité des risques et des avantages liés à la propriété des actifs transférés selon les conclusions préliminaires. La Banque prévoit que plusieurs actifs financiers, qui sont décomptabilisés sous les PCGR du Canada, seront comptabilisés à nouveau lors de la transition aux IFRS ce qui devrait entraîner une hausse du total de l'actif et du passif du bilan consolidé de la Banque et pourrait diminuer les bénéfices non répartis par la contre-passation des gains issus des opérations de titrisation comptabilisés antérieurement. Cette mesure toucherait principalement les prêts hypothécaires titrisés dans le cadre du programme des Obligations hypothécaires du Canada (OHC). L'*International Accounting Standards Board* (IASB) a cependant récemment accepté à l'unanimité la proposition du comité d'interprétations des IFRS de remplacer la date d'application, qui est actuellement fixée aux transactions prospectives au 1^{er} janvier 2004, pour la date de transition aux IFRS soit le 1^{er} novembre 2010 pour la Banque. Si cette proposition est finalement appliquée, la Banque pourra alors choisir de garder les actifs financiers titrisés avant la transition aux IFRS hors de son bilan et d'appliquer les critères de décomptabilisation selon les IFRS aux seuls actifs financiers transférés après la date de transition. La Banque aura aussi la possibilité d'appliquer les dispositions de décomptabilisation de la norme IFRS à titre rétrospectif à compter d'une date qu'elle peut choisir. Une analyse est présentement en cours et aucune décision n'a été prise relativement aux choix possibles.

Consolidation

Les PCGR du Canada exigent la consolidation des entités à droits variables (EDDV) par son principal bénéficiaire, soit celui qui assume la majorité des pertes prévues ou obtient la majorité des rendements résiduels prévus découlant des activités de l'EDDV, ou les deux. De plus, les PCGR canadiens prévoient une exemption à la consolidation des structures d'accueil désignées admissibles selon certaines conditions, alors que cette exemption est absente des normes IFRS. Sous les termes des IFRS, la consolidation de ces entités appelées *entités ad hoc* est requise basée sur l'application du principe de contrôle. La Banque analyse actuellement l'ensemble de ses *entités ad hoc* afin d'établir si elles devront être consolidées en vertu des IFRS. Lors de la transition aux IFRS, la Banque pourrait avoir à consolider de nouvelles *entités ad hoc* qui ne le sont pas avant la date de transition aux IFRS pour la Banque. La consolidation de ces nouvelles entités pourrait alors entraîner une hausse de l'actif et du passif et des participations sans contrôle au bilan consolidé de la Banque.

Avantages du personnel

La Banque offre des régimes de retraite à prestations déterminées qui couvrent la quasi-totalité des salariés. Selon les PCGR canadiens, le coût des services passés est amorti sur la durée moyenne du reste de la carrière active des salariés alors qu'en vertu des normes IFRS, le coût des services passés acquis est constaté immédiatement à l'état des résultats.

En ce qui concerne les gains et pertes actuariels, deux options sont offertes à la Banque lors de l'implantation des IFRS : soit de comptabiliser tous les gains ou pertes non amortis en date du 1^{er} novembre 2010 aux bénéfices non répartis, soit de calculer la charge depuis la mise en place des régimes de la Banque comme s'ils avaient toujours été calculés selon les exigences de la norme IFRS sur les avantages du personnel. Après la transition, la Banque devra choisir : soit de constater les écarts actuariels immédiatement à l'état consolidé des résultats ou à l'état consolidé du résultat étendu, soit de continuer d'amortir l'écart actuariel selon la méthode du corridor (cette méthode est présentement utilisée sous les PCGR canadiens).

Faits nouveaux en matière d'IFRS et de réglementation

L'IASB continue de proposer des changements aux IFRS. La Banque suit de près l'évolution de ces normes ainsi que les règlements du BSIF et ajuste son plan de projet en conséquence. Les normes clés pour la Banque en révision sont celles touchant les instruments financiers : la classification et l'évaluation, la dépréciation d'actifs financiers, la comptabilité de couverture et la compensation des actifs et passifs. D'autres normes importantes sont également en révision, notamment les avantages du personnel, l'impôt sur le résultat et la présentation des états financiers. Il est probable que ces changements ne seront obligatoires pour la Banque qu'après la date de transition.

En mars 2010, le BSIF a publié un préavis intitulé *Passage des entités fédérales aux Normes internationales d'information financière* (IFRS). Le BSIF offre aux banques la possibilité d'absorber progressivement, soit sur cinq trimestres, l'incidence de la conversion aux IFRS sur les bénéfices non répartis aux fins du calcul du capital réglementaire.

Ainsi, les normes en vigueur au moment de la transition, le contexte économique qui prévaudra à cette date, les soldes au bilan consolidé à cette date et les différents choix de politiques comptables non arrêtés sont autant de facteurs qui influenceront l'incidence qu'auront les IFRS pour la Banque. Dans les périodes précédant le premier exercice au cours duquel seront adoptées les IFRS, les effets qu'aura le passage aux IFRS sur les états financiers consolidés de la Banque seront divulgués au fur et à mesure qu'ils seront connus.

Divulgaration sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours du troisième trimestre de 2010, il n'y a eu aucun changement aux politiques, procédures et autres processus sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur son contrôle interne à l'endroit de l'information financière.

Capital

Depuis le 1^{er} novembre 2009, la Banque a adopté l'approche de notation interne avancée (l'approche NI avancée) pour le risque de crédit alors qu'avant cette date, elle utilisait la méthode standardisée. En ce qui concerne le risque opérationnel, la Banque utilise la méthode standardisée et pour ce qui est du risque de marché, elle continue d'utiliser les modèles et l'approche standardisée conformément à l'Accord de Bâle II.

Le ratio des fonds propres de catégorie 1 et le ratio des fonds propres total, selon les règles de la Banque des règlements internationaux (BRI) – Bâle II – et selon l'approche NI avancée pour le risque de crédit, sont de

13,0 % et 16,4 % au 31 juillet 2010, par rapport à 10,7 % et 14,3 % au 31 octobre 2009, selon l'approche standardisée des règles de Bâle II. La hausse des ratios des fonds propres est attribuable en grande partie à l'adoption par la Banque de l'approche NI avancée ainsi qu'à la croissance des bénéfices non répartis.

L'actif pondéré en fonction du risque, selon les règles de Bâle II, a diminué et se chiffre à 51,4 G\$ au 31 juillet 2010 alors qu'il s'établissait à 58,6 G\$ au 31 octobre 2009.

D'autres informations sur le capital sont fournies dans le tableau suivant :

Adéquation des fonds propres selon Bâle II

(en millions de dollars)

	Risque de défaillance ⁽²⁾	Approche standardisée ⁽³⁾	Approche NI avancée	Autres	Actif pondéré	
					Au 31 juillet 2010	Au 31 octobre 2009 ⁽¹⁾
					Total	Total
Risque de crédit						
Particuliers						
Hypothèques résidentielles	27 603	20	2 485		2 505	4 326
Crédit rotatif admissible	5 185	–	1 115		1 115	–
Particuliers – autres	11 469	819	4 333		5 152	7 853
Autres que particuliers						
Entreprises	35 692	7 408	15 524		22 932	26 557
États souverains	21 274	–	317		317	–
Banques	46 740	48	2 063		2 111	1 697
Titres du portefeuille bancaire ⁽⁴⁾	1 035	–	1 229		1 229	1 131
Portefeuille de négociation	6 381	146	1 681		1 827	3 635
Titrisation	2 607	–	489		489	1 085
	157 986	8 441	29 236	–	37 677	46 284
Facteur scalaire réglementaire			1 754		1 754	
Autres actifs				2 280	2 280	2 305
Total – Risque de crédit	157 986	8 441	30 990	2 280	41 711	48 589
Risque de marché		2 666	763		3 429	3 894
Risque opérationnel		6 262			6 262	6 124
Total de l'actif ajusté en fonction des risques	157 986	17 369	31 753	2 280	51 402	58 607
Ratio des fonds propres – catégorie 1					13,0 %	10,7 %
Ratio des fonds propres – total					16,4 %	14,3 %

(1) Au 31 octobre 2009, tous les montants sont calculés selon l'approche standardisée.

(2) Le risque de défaillance se rapporte au risque brut prévu en cas de défaillance d'un débiteur. Ce montant est présenté déduction faite de toute provision spécifique ou de radiation partielle et ne tient pas compte de l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit ni des garanties détenues.

(3) L'actif pondéré selon l'approche standardisée tient compte de l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit et des garanties détenues.

(4) Tous les titres détenus au 31 octobre 2009 dans le portefeuille bancaire bénéficient d'une clause de droit acquis selon Bâle II et sont donc assujettis à une pondération en fonction du risque de 100 % jusqu'à la fin de 2017.

Dividendes

Le conseil d'administration a déclaré les dividendes réguliers sur les diverses catégories et séries d'actions privilégiées, ainsi qu'un dividende de 62 cents par action ordinaire, payable le 1^{er} novembre 2010 aux actionnaires inscrits le 23 septembre 2010.

DONNÉES FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES

Données trimestrielles

(non vérifiées) (en millions de dollars, sauf pour les données par action)

	2010			2009			2008	2009	2008	
	3 ^e T	2 ^e T	1 ^{er} T	4 ^e T	3 ^e T	2 ^e T	1 ^{er} T	4 ^e T	Total	Total
Revenu total	1 054	1 052	1 077	1 092	1 132	1 031	876	765	4 131	3 637
Bénéfice net	271	261	215	241	303	241	69	70	854	776
Bénéfice										
par action ordinaire (\$)										
de base	1,57	1,51	1,23	1,40	1,79	1,41	0,36	0,37	4,96	4,69
dilué	1,56	1,50	1,22	1,39	1,78	1,41	0,36	0,37	4,94	4,67
Dividendes										
par action ordinaire (\$)	0,62	0,62	0,62	0,62	0,62	0,62	0,62	0,62	2,48	2,48
Rendement des capitaux										
propres attribuables aux										
détenteurs d'actions										
ordinaires (%)	17,7	18,0	14,3	16,7	22,1	18,5	4,6	5,0	15,6	16,4
Actif total	146 352	150 735	134 125	132 138	134 589	137 935	136 989	129 332		
Prêts douteux nets	176	246	259	223	216	175	178	169		
Par action ordinaire (\$)										
Valeur comptable	36,01	34,48	34,63	33,43	32,51	31,88	30,54	29,70		
Cours de l'action										
haut	62,69	64,01	64,62	62,08	58,11	46,43	45,95	53,66		
bas	54,45	56,62	56,51	56,00	43,36	30,71	25,62	42,25		

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
BILANS CONSOLIDÉS
(non vérifiés) (en millions de dollars)

	Au 31 juillet 2010	Au 30 avril 2010	Au 31 octobre 2009	Au 31 juillet 2009
ACTIF				
Encaisse	272	1 061	296	671
Dépôts auprès d'institutions financières	2 586	3 117	1 932	1 501
Valeurs mobilières (notes 2 et 6)				
Disponibles à la vente	10 149	14 002	13 281	14 917
Détenues à des fins de négociation	41 892	50 071	36 952	41 048
	52 041	64 073	50 233	55 965
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente				
	15 192	6 641	7 637	5 812
Prêts (notes 6, 7 et 8)				
Hypothécaires résidentiels	15 784	15 237	14 961	14 726
Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	20 039	20 062	18 313	17 805
Aux entreprises et aux administrations publiques	21 276	21 279	20 003	20 419
	57 099	56 578	53 277	52 950
Provisions pour pertes sur créances	(655)	(660)	(640)	(494)
	56 444	55 918	52 637	52 456
Autres actifs				
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	5 984	5 259	5 733	5 305
Juste valeur des instruments financiers dérivés	6 981	7 079	7 516	7 832
Immobilisations corporelles	379	380	362	265
Écarts d'acquisition	744	744	746	742
Actifs incorporels	459	434	397	386
Créances de clients, de négociants et de courtiers	3 082	3 736	2 578	1 649
Actifs divers	2 188	2 293	2 071	2 005
	19 817	19 925	19 403	18 184
	146 352	150 735	132 138	134 589
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES				
Dépôts				
Particuliers	34 072	34 014	34 609	34 539
Entreprises et administrations publiques	38 760	41 238	36 698	34 021
Institutions de dépôts	8 569	8 169	3 638	7 451
Dépôt de la Fiducie de Capital BNC	225	225	225	225
	81 626	83 646	75 170	76 236
Autres passifs				
Acceptations	5 984	5 259	5 733	5 305
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	19 265	18 039	13 221	15 743
Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	13 876	18 729	12 736	13 522
Juste valeur des instruments financiers dérivés	6 182	5 588	5 947	7 007
Montants à payer aux clients, aux négociants et aux courtiers	3 393	3 659	3 017	1 124
Passifs divers	6 106	6 092	6 623	6 088
	54 806	57 366	47 277	48 789
Débtentures subordonnées	2 019	1 976	2 017	2 023
Participations sans contrôle (note 10)	966	1 063	1 197	1 231
Capitaux propres (notes 11 et 13)				
Actions privilégiées	1 089	1 089	1 089	1 089
Actions ordinaires	1 784	1 782	1 729	1 700
Surplus d'apport	59	53	48	43
Bénéfices non répartis	3 912	3 758	3 515	3 392
Autres éléments cumulés du résultat étendu	91	2	96	86
	6 935	6 684	6 477	6 310
	146 352	150 735	132 138	134 589

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS
(non vérifiés) (en millions de dollars)

	Trimestre terminé le			Neuf mois terminés le	
	31 juillet 2010	30 avril 2010	31 juillet 2009	31 juillet 2010	31 juillet 2009
Revenus d'intérêts					
Prêts	492	441	452	1 391	1 582
Valeurs mobilières disponibles à la vente	50	57	102	163	358
Valeurs mobilières détenues à des fins de négociation	186	168	213	523	595
Dépôts auprès d'institutions financières	1	1	4	3	11
	729	667	771	2 080	2 546
Frais d'intérêts					
Dépôts	134	143	168	412	678
Débitures subordonnées	26	25	26	74	75
Divers	68	56	124	171	292
	228	224	318	657	1 045
Revenu net d'intérêts	501	443	453	1 423	1 501
Revenus autres que d'intérêts					
Commissions de prise ferme et honoraires de services-conseils	72	66	67	203	204
Commissions de courtage en valeurs mobilières	70	79	72	226	206
Frais d'administration sur les dépôts et les paiements	58	56	58	170	172
Revenus (pertes) de négociation (note 5)	(90)	20	41	(72)	(35)
Gains (pertes) sur valeurs mobilières disponibles à la vente, montant net	31	39	31	105	(117)
Commissions sur cartes de crédit	15	10	10	34	27
Commissions sur prêts	48	41	45	128	100
Revenus d'assurances	32	29	31	91	85
Revenus sur acceptations, lettres de crédit et de garantie	37	35	34	108	83
Revenus de titrisation (note 8)	69	56	95	200	293
Revenus de change	27	25	27	76	84
Services fiduciaires et fonds communs de placement	92	93	84	276	239
Divers	92	60	84	215	197
	553	609	679	1 760	1 538
Revenu total	1 054	1 052	1 132	3 183	3 039
Dotations aux pertes sur créances	28	36	46	107	251
	1 026	1 016	1 086	3 076	2 788
Charges d'exploitation					
Salaires et avantages sociaux	403	384	381	1 193	1 135
Frais d'occupation	46	46	46	136	137
Technologie	88	92	96	278	290
Communications	18	19	19	54	58
Honoraires professionnels	48	54	42	154	128
Divers	78	65	79	280	214
	681	660	663	2 095	1 962
Bénéfice avant charge d'impôts et participations sans contrôle	345	356	423	981	826
Charge d'impôts	64	76	110	193	183
	281	280	313	788	643
Participations sans contrôle	10	19	10	41	30
Bénéfice net	271	261	303	747	613
Dividendes sur actions privilégiées	16	16	16	48	44
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	255	245	287	699	569
Nombre d'actions ordinaires en circulation (en milliers)					
Moyen – de base	162 133	161 978	160 322	161 947	160 003
Moyen – dilué	163 259	163 298	161 289	163 197	160 420
Bénéfice par action ordinaire (en dollars) (note 15)					
de base	1,57	1,51	1,79	4,32	3,56
dilué	1,56	1,50	1,78	4,28	3,55
Dividendes par action ordinaire (en dollars)	0,62	0,62	0,62	1,86	1,86

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT ÉTENDU

(non vérifiés) (en millions de dollars)

	Trimestre terminé le			Neuf mois terminés le	
	31 juillet 2010	30 avril 2010	31 juillet 2009	31 juillet 2010	31 juillet 2009
Bénéfice net	271	261	303	747	613
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts					
Gains (pertes) nets de change non réalisés sur conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes	(1)	(104)	(176)	(125)	(174)
Reclassement dans les résultats nets des (gains) pertes de change sur conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes	–	1	–	1	–
Incidence de la couverture des gains (pertes) nets de change sur conversion	(10)	91	151	94	158
Reclassement dans les résultats nets de l'incidence de la couverture des (gains) pertes de change sur conversion	–	(2)	–	(2)	–
Variation nette des gains (pertes) de change non réalisés, déduction faite des opérations de couverture	(11)	(14)	(25)	(32)	(16)
Gains (pertes) nets non réalisés sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	31	(40)	73	107	209
Reclassement dans les résultats nets des (gains) pertes sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	(43)	(34)	(40)	(102)	(79)
Variation nette des gains (pertes) non réalisés sur les valeurs mobilières disponibles à la vente, déduction faite des opérations de couverture de juste valeur	(12)	(74)	33	5	130
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme élément de couverture des flux de trésorerie	106	(96)	(89)	21	65
Reclassement dans les résultats nets des (gains) pertes sur les instruments financiers dérivés désignés comme élément de couverture des flux de trésorerie	6	7	(16)	1	(31)
Variation nette des gains (pertes) sur les instruments financiers dérivés désignés comme élément de couverture des flux de trésorerie	112	(89)	(105)	22	34
Total des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts	89	(177)	(97)	(5)	148
Total du résultat étendu	360	84	206	742	761

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES – AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU

(non vérifiés) (en millions de dollars)

La charge ou l'économie d'impôts relative à chaque composante des autres éléments du résultat étendu est présentée dans le tableau suivant :

	Trimestre terminé le			Neuf mois terminés le	
	31 juillet 2010	30 avril 2010	31 juillet 2009	31 juillet 2010	31 juillet 2009
Gains (pertes) nets de change non réalisés sur conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes	2	(6)	(6)	(4)	(6)
Incidence de la couverture des gains (pertes) nets de change sur conversion	(5)	25	56	27	63
Gains (pertes) nets non réalisés sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	13	(14)	31	46	91
Reclassement dans les résultats nets des (gains) pertes sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	(19)	(14)	(18)	(44)	(35)
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme élément de couverture des flux de trésorerie	45	(42)	(40)	8	29
Reclassement dans les résultats nets des (gains) pertes sur les instruments financiers dérivés désignés comme élément de couverture des flux de trésorerie	2	4	(7)	1	(14)
Total de la charge (économie) d'impôts	38	(47)	16	34	128

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES
(non vérifiés) (en millions de dollars)

Neuf mois terminés le 31 juillet	2010	2009
Actions privilégiées au début	1 089	774
Émissions d'actions privilégiées, séries 24 et 26 (note 11)	–	315
Actions privilégiées à la fin	1 089	1 089
Actions ordinaires au début	1 729	1 656
Émissions d'actions ordinaires		
Régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions	29	11
Régime d'options d'achat d'actions	24	31
Autres	2	2
Actions ordinaires à la fin	1 784	1 700
Surplus d'apport au début	48	31
Charge au titre des options d'achat d'actions (note 13)	9	9
Options d'achat d'actions levées	(4)	(5)
Autres	6	8
Surplus d'apport à la fin	59	43
Bénéfices non répartis au début	3 515	3 110
Bénéfice net	747	613
Dividendes (note 11)		
actions privilégiées	(48)	(44)
actions ordinaires	(302)	(298)
Frais d'émissions d'actions et autres, déduction faite des impôts	–	11
Bénéfices non répartis à la fin	3 912	3 392
Autres éléments cumulés du résultat étendu au début, déduction faite des impôts	96	(62)
Variation nette des gains (pertes) de change non réalisés, déduction faite des opérations de couverture	(32)	(16)
Variation nette des gains (pertes) non réalisés sur les valeurs mobilières disponibles à la vente, déduction faite des opérations de couverture de juste valeur	5	130
Variation nette des gains (pertes) sur les instruments financiers dérivés désignés comme élément de couverture des flux de trésorerie	22	34
Autres éléments cumulés du résultat étendu à la fin, déduction faite des impôts	91	86
Capitaux propres	6 935	6 310

BÉNÉFICES NON RÉPARTIS ET AUTRES ÉLÉMENTS CUMULÉS DU RÉSULTAT ÉTENDU, DÉDUCTION FAITE DES IMPÔTS

(non vérifiés) (en millions de dollars)

Au 31 juillet	2010	2009
Bénéfices non répartis	3 912	3 392
Autres éléments cumulés du résultat étendu, déduction faite des impôts		
Gains (pertes) de change non réalisés, déduction faite des opérations de couverture	(132)	(86)
Gains (pertes) non réalisés sur les valeurs mobilières disponibles à la vente, déduction faite des opérations de couverture de juste valeur	37	(10)
Gains (pertes) sur les instruments financiers dérivés désignés comme élément de couverture des flux de trésorerie	186	182
	91	86
Total	4 003	3 478

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(non vérifiés) (en millions de dollars)

	Trimestre terminé le		Neuf mois terminés le	
	31 juillet 2010	31 juillet 2009	31 juillet 2010	31 juillet 2009
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation				
Bénéfice net	271	303	747	613
Ajustements pour :				
Dotations aux pertes sur créances	28	46	107	251
Amortissement des immobilisations corporelles et actifs incorporels	30	27	91	77
Impôts futurs	10	3	(36)	(11)
Redressement relatif au change pour les débetures subordonnées	1	(5)	(2)	(6)
Pertes (gains) sur cessions de valeurs mobilières disponibles à la vente, montant net	(31)	(31)	(105)	117
Gains tirés des titrisations et des autres cessions de créances, montant net	(55)	(84)	(160)	(255)
Charge au titre des options d'achat d'actions	3	3	9	9
Variation des intérêts à payer	(119)	(71)	(120)	(153)
Variation des intérêts et dividendes à recevoir	119	91	45	79
Variation des impôts à payer	60	113	(78)	281
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés, montant net	533	(404)	739	352
Variation des valeurs mobilières détenues à des fins de négociation	8 179	(2 935)	(4 940)	(7 185)
Variation des créances de clients, de négociants et de courtiers	654	753	(504)	624
Variation des montants à payer aux clients, aux négociants et aux courtiers	(266)	(1 364)	376	(1 265)
Variation des autres éléments	145	(2 003)	(252)	991
	9 562	(5 558)	(4 083)	(5 481)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Variation des dépôts	(2 020)	(3 634)	6 456	214
Rachat de débetures subordonnées	—	—	—	(250)
Émissions d'actions ordinaires	2	31	55	44
Émissions d'actions privilégiées	—	—	—	315
Frais d'émissions d'actions	—	—	—	(10)
Dividendes versés sur actions ordinaires	(101)	(180)	(330)	(283)
Dividendes versés sur actions privilégiées	(16)	(17)	(48)	(40)
Variation des engagements afférents à des titres vendus à découvert	1 226	2 340	6 044	(86)
Variation des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	(4 853)	3 522	1 140	6 371
Variation des autres éléments	199	(95)	(49)	(280)
	(5 563)	1 967	13 268	5 995
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Variation des dépôts auprès d'institutions financières donnés en nantissement	(26)	23	(259)	(79)
Variation des prêts (excluant la titrisation)	(2 059)	(2 427)	(7 058)	(4 422)
Produit des nouveaux actifs titrisés et des autres cessions de créances	1 505	1 040	3 594	3 456
Échéance d'actifs titrisés	—	—	(450)	—
Achats de valeurs mobilières disponibles à la vente	(3 429)	(9 178)	(15 911)	(35 312)
Cessions de valeurs mobilières disponibles à la vente	7 269	11 029	18 995	32 305
Variation des valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente	(8 551)	1 806	(7 555)	2 056
Variation nette d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	(54)	(30)	(170)	(85)
	(5 345)	2 263	(8 814)	(2 081)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(1 346)	(1 328)	371	(1 567)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	3 887	3 227	2 170	3 466
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	2 541	1 899	2 541	1 899
Trésorerie et équivalents de trésorerie				
Encaisse	272	671	272	671
Dépôts auprès d'institutions financières	2 586	1 501	2 586	1 501
Moins : montant donné en nantissement	(317)	(273)	(317)	(273)
	2 541	1 899	2 541	1 899
Informations supplémentaires				
Intérêts payés	347	389	777	1 198
Impôts payés sur les bénéfices	32	10	342	20

Les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés vérifiés de l'exercice terminé le 31 octobre 2009. Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice de 2010.

NOTE 1

PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Ces états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés de la Banque ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada en utilisant les conventions comptables décrites dans son plus récent Rapport annuel au 31 octobre 2009. En vertu des PCGR du Canada, des renseignements supplémentaires sont exigés dans les états financiers annuels et, par conséquent, ces états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés doivent être lus avec les états financiers consolidés vérifiés et les notes afférentes de l'exercice terminé le 31 octobre 2009 figurant aux pages 78 à 156 du Rapport annuel 2009. Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars.

NOTE 2

VALEURS MOBILIÈRES DISPONIBLES À LA VENTE

Au 31 juillet 2010

	Coût ou coût non amorti	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur comptable
Titres émis ou garantis par				
Le Canada	5 026	106	(49)	5 083
Les provinces	2 438	155	(77)	2 516
Les municipalités et les commissions scolaires	327	29	(15)	341
Le Trésor américain et autres organismes américains	381	–	–	381
Autres titres de créances	794	39	(22)	811
Titres de participation	1 027	52	(62)	1 017
Total des valeurs mobilières disponibles à la vente	9 993	381	(225)	10 149

Au 31 octobre 2009

	Coût ou coût non amorti	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur comptable
Titres émis ou garantis par				
Le Canada	8 973	69	(28)	9 014
Les provinces	1 853	58	(35)	1 876
Les municipalités et les commissions scolaires	267	16	(9)	274
Le Trésor américain et autres organismes américains	92	–	–	92
Autres titres de créances	937	49	(39)	947
Titres de participation	1 091	53	(66)	1 078
Total des valeurs mobilières disponibles à la vente	13 213	245	(177)	13 281

Pertes brutes non réalisées

Les valeurs mobilières disponibles à la vente sont évaluées périodiquement afin de déterminer s'il existe une indication objective de dépréciation. Les pertes brutes non réalisées sur les titres de participation sont principalement imputables à la fluctuation des prix sur le marché ou aux variations de change. La Banque a la capacité et l'intention de détenir ces titres pendant une période suffisante afin de permettre tout recouvrement de leur juste valeur. Au 31 juillet 2010, la Banque a conclu que les pertes brutes non réalisées, comptabilisées aux *Autres éléments du résultat étendu*, sont temporaires.

Pertes de valeur comptabilisées

Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2010, un montant de 3 M\$ au titre des pertes de valeur sur les titres disponibles à la vente, que la Banque a considérées comme autres que temporaires, a été comptabilisé dans les *Gains (pertes) sur valeurs mobilières disponibles à la vente* à l'état consolidé des résultats.

Valeurs mobilières disponibles à la vente présentées au coût

La Banque détient des titres de participation tels que des unités de fonds communs de placement ainsi que d'autres titres qui sont classés comme disponibles à la vente, mais qui sont présentés au coût parce qu'ils ne sont pas négociés sur un marché actif. Au 31 juillet 2010, les valeurs mobilières disponibles à la vente présentées au coût dans le bilan consolidé totalisent 370 M\$ (387 M\$ au 31 octobre 2009). Certains de ces titres ont une juste valeur pouvant être estimée. L'écart entre la juste valeur estimative et le coût représente un gain non réalisé de 1 M\$ au 31 juillet 2010 (39 M\$ au 31 octobre 2009).

NOTE 3

VALEURS COMPTABLES DES ACTIFS FINANCIERS ET DES PASSIFS FINANCIERS PAR CATÉGORIE

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés au bilan consolidé soit à la juste valeur, soit au coût ou au coût après amortissement selon les catégories définies par le cadre comptable relatif aux instruments financiers. Les valeurs comptables de chacune des catégories d'actifs et de passifs financiers sont présentées dans le tableau suivant :

Au 31 juillet 2010

	Instruments financiers devant être classés comme détenus à des fins de négociation	Instruments financiers désignés comme détenus à des fins de négociation	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Passifs financiers au coût ou au coût après amortissement	Dérivés désignés comme élément de couverture des flux de trésorerie	Dérivés désignés comme élément de couverture de la juste valeur
Actifs financiers							
Encaisse	272	–	–	–	–	–	–
Dépôts auprès d'institutions financières	–	–	–	2 586	–	–	–
Valeurs mobilières							
Disponibles à la vente	–	–	10 149	–	–	–	–
Détenues à des fins de négociation	40 748	1 144	–	–	–	–	–
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente							
	–	82	–	15 110	–	–	–
Prêts	–	–	–	56 444 ⁽¹⁾	–	–	–
Autres actifs							
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	–	–	–	5 984	–	–	–
Juste valeur des instruments financiers dérivés	6 245	–	–	–	–	452	284
Créances de clients, de négociants et de courtiers	–	–	–	3 082	–	–	–
Actifs divers	–	–	–	318	–	–	–
Total des actifs financiers	47 265	1 226	10 149	83 524	–	452	284
Passifs financiers							
Dépôts							
Particuliers	–	–	–	–	34 072	–	–
Entreprises et administrations publiques	–	646	–	–	38 114 ⁽¹⁾	–	–
Institutions de dépôts	–	–	–	–	8 569	–	–
Dépôt de la Fiducie de Capital BNC	–	–	–	–	225	–	–
Autres passifs							
Acceptations	–	–	–	–	5 984	–	–
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	19 265	–	–	–	–	–	–
Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	–	–	–	–	13 876	–	–
Juste valeur des instruments financiers dérivés	6 041	–	–	–	–	14	127
Montants à payer aux clients, aux négociants et aux courtiers	–	–	–	–	3 393	–	–
Passifs divers	–	–	–	–	4 516	–	–
Débiteures subordonnées	–	–	–	–	2 019	–	–
Total des passifs financiers	25 306	646	–	–	110 768	14	127

(1) Incluant des instruments financiers dérivés incorporés.

NOTE 3 VALEURS COMPTABLES DES ACTIFS FINANCIERS ET DES PASSIFS FINANCIERS PAR CATÉGORIE (SUITE)

Au 31 octobre 2009

	Instruments financiers devant être classés comme détenus à des fins de négociation	Instruments financiers désignés comme détenus à des fins de négociation	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Passifs financiers au coût ou au coût après amortissement	Dérivés désignés comme élément de couverture des flux de trésorerie	Dérivés désignés comme élément de couverture de la juste valeur
Actifs financiers							
Encaisse	296	–	–	–	–	–	–
Dépôts auprès d'institutions financières	–	–	–	1 932	–	–	–
Valeurs mobilières							
Disponibles à la vente	–	–	13 281	–	–	–	–
Détenues à des fins de négociation	33 041	3 911	–	–	–	–	–
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente							
	–	–	–	7 637	–	–	–
Prêts	–	–	–	52 637 ⁽¹⁾	–	–	–
Autres actifs							
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	–	–	–	5 733	–	–	–
Juste valeur des instruments financiers dérivés	6 798	–	–	–	–	449	269
Créances de clients, de négociants et de courtiers	–	–	–	2 578	–	–	–
Actifs divers	–	–	–	379	–	–	–
Total des actifs financiers	40 135	3 911	13 281	70 896	–	449	269
Passifs financiers							
Dépôts							
Particuliers	–	–	–	–	34 609	–	–
Entreprises et administrations publiques	–	662	–	–	36 036 ⁽¹⁾	–	–
Institutions de dépôts	–	–	–	–	3 638	–	–
Dépôt de la Fiducie de Capital BNC	–	–	–	–	225	–	–
Autres passifs							
Acceptations	–	–	–	–	5 733	–	–
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	13 221	–	–	–	–	–	–
Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	–	2 667	–	–	10 069	–	–
Juste valeur des instruments financiers dérivés	5 859	–	–	–	–	53	35
Montants à payer aux clients, aux négociants et aux courtiers	–	–	–	–	3 017	–	–
Passifs divers	–	–	–	–	5 004	–	–
Débitures subordonnées	–	–	–	–	2 017	–	–
Total des passifs financiers	19 080	3 329	–	–	100 348	53	35

NOTE 4

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les tableaux suivants présentent les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur au bilan consolidé sur une base récurrente, classés selon la hiérarchie d'évaluation décrite à la note 4 afférente aux états financiers consolidés du Rapport annuel 2009.

Au 31 juillet 2010	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total actifs/passifs financiers à la juste valeur
Actifs financiers				
Encaisse	272	–	–	272
Valeurs mobilières				
Disponibles à la vente	1 399	8 283	97	9 779
Détenues à des fins de négociation	26 822	13 805	1 265	41 892
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente	–	82	–	82
Prêts	–	–	(133)	(133)
Autres actifs				
Juste valeur des instruments financiers dérivés	278	6 667	36	6 981
Total des actifs financiers	28 771	28 837	1 265	58 873
Passifs financiers				
Dépôts				
Entreprises et administrations publiques	–	740	17	757
Autres passifs				
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	14 110	5 155	–	19 265
Juste valeur des instruments financiers dérivés	131	6 036	15	6 182
Total des passifs financiers	14 241	11 931	32	26 204

Au 31 octobre 2009	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total actifs/passifs financiers à la juste valeur
Actifs financiers				
Encaisse	296	–	–	296
Valeurs mobilières				
Disponibles à la vente	7 557	5 222	115	12 894
Détenues à des fins de négociation	18 662	17 009	1 281	36 952
Prêts	–	–	(138)	(138)
Autres actifs				
Juste valeur des instruments financiers dérivés	319	7 166	31	7 516
Total des actifs financiers	26 834	29 397	1 289	57 520
Passifs financiers				
Dépôts				
Entreprises et administrations publiques	–	683	20	703
Autres passifs				
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	9 449	3 772	–	13 221
Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	–	2 667	–	2 667
Juste valeur des instruments financiers dérivés	351	5 563	33	5 947
Total des passifs financiers	9 800	12 685	53	22 538

NOTE 5

REVENUS LIÉS AUX ACTIVITÉS DE NÉGOCIATION

Les revenus liés aux activités de négociation comprennent le revenu net d'intérêts lié aux activités de négociation, les revenus de négociation comptabilisés dans les *Revenus autres que d'intérêts* ainsi que l'incidence des participations sans contrôle. Le revenu net d'intérêts comprend les intérêts et les dividendes liés aux actifs et passifs financiers associés aux activités de négociation, déduction faite des frais d'intérêts et des revenus d'intérêts liés au financement de ces actifs et passifs financiers. Les revenus autres que d'intérêts comprennent les gains et les pertes réalisés et non réalisés sur les valeurs mobilières détenues à des fins de négociation, les revenus tirés des instruments financiers dérivés détenus à des fins de négociation et la variation de la juste valeur des instruments financiers désignés comme détenus à des fins de négociation. L'incidence des participations sans contrôle tient compte des revenus ou pertes de négociation attribuables à des tiers.

	Trimestre terminé le			Neuf mois terminés le	
	31 juillet 2010	30 avril 2010	31 juillet 2009	31 juillet 2010	31 juillet 2009
Revenu net d'intérêts	123	104	115	338	455
Revenus autres que d'intérêts	(90)	20	41	(72)	(35)
Participations sans contrôle	6	(5)	5	6	14
Total	39	119	161	272	434

NOTE 6

VÉHICULES D'ACTIFS CADRES

Au 31 juillet 2010, la valeur nominale des billets de véhicules d'actifs cadres (VAC) détenus par la Banque s'établit à 1 944 M\$ (1 954 M\$ au 31 octobre 2009), dont un montant de 1 689 M\$ a été désigné comme *Valeurs mobilières détenues à des fins de négociation* en vertu de l'option juste valeur et un montant de 255 M\$ est classé parmi les *Valeurs mobilières disponibles à la vente* (1 685 M\$ désignés comme *Valeurs mobilières détenues à des fins de négociation* et 269 M\$ classés dans les *Valeurs mobilières disponibles à la vente* au 31 octobre 2009). La valeur nominale des billets VAC (ayant remplacé le papier commercial adossé à des actifs (PCAA) dans le cadre de la restructuration de ces instruments) détenus par la Banque se détaille comme suit :

	Au 31 juillet 2010	Au 31 octobre 2009
VAC I		
Catégorie A-1	602	604
Catégorie A-2	553	553
Catégorie B	94	94
Catégorie C	39	39
Billets reflète pour les actifs inadmissibles (AI)	76	77
Total VAC I	1 364	1 367
VAC II		
Catégorie A-1	105	98
Catégorie A-2	83	79
Catégorie B	15	14
Catégorie C	6	6
Billets reflète pour les actifs inadmissibles (AI)	13	11
Total VAC II	222	208
VAC III		
Billets reflète pour les actifs traditionnels (AT)	63	85
Billets reflète pour les actifs inadmissibles (AI)	154	148
Total VAC III	217	233
PCAA exclu du plan de restructuration pancanadien	141	146
Total	1 944	1 954

Dans le cadre de la restructuration en vertu de l'Accord de Montréal, les contreparties aux swaps des VAC I et VAC II ont convenu d'inclure un moratoire de 18 mois à la suite de la clôture, période durant laquelle les appels de marge n'étaient pas permis. Ce moratoire a pris fin le 16 juillet 2010. Par conséquent, certaines transactions détenues par les VAC seront désormais exposées à des éléments déclencheurs d'un nantissement. La Banque s'est engagée à contribuer à une facilité de financement de marge pour un montant de 911 M\$ en vue de financer les éventuels appels de marge. Au 31 juillet 2010, aucun montant n'a été avancé par la Banque.

NOTE 6 VÉHICULES D'ACTIFS CADRES (SUITE)**Établissement de la juste valeur**

Pour déterminer la valeur des billets VAC qu'elle détient, la Banque a établi des fourchettes de la juste valeur estimative. La valeur comptable des billets détenus par la Banque dans un portefeuille d'investissement en date du 31 juillet 2010, désignés comme *Valeurs mobilières détenues à des fins de négociation*, est de 1 144 M\$, et 58 M\$ sont classés parmi les *Valeurs mobilières disponibles à la vente* (1 147 M\$ désignés comme *Valeurs mobilières détenues à des fins de négociation* et 78 M\$ classés dans les *Valeurs mobilières disponibles à la vente* au 31 octobre 2009). Les billets détenus dans un portefeuille d'investissement incluant un ou plusieurs dérivés incorporés ont été désignés comme *Valeurs mobilières détenues à des fins de négociation* en vertu de l'option juste valeur et les autres billets ont été classés comme *Valeurs mobilières disponibles à la vente*. La valeur comptable des billets VAC détenus par la Banque se détaille comme suit :

	Au 31 juillet 2010	Au 31 octobre 2009
VAC I et VAC II	1 113	1 109
VAC III	49	72
PCAA exclu du plan de restructuration pancanadien	40	44
Valeur comptable des billets	1 202	1 225
Facilité de financement de marge	(58)	(63)
Total	1 144	1 162

Comme la valeur comptable des billets VAC détenus par la Banque au 31 octobre 2009 se situe dans la fourchette de la juste valeur estimative établie au 31 juillet 2010, aucune modification n'a été apportée à la valeur comptable au 31 juillet 2010. La cote de crédit des billets VAC I des catégories A-1 et A-2 et des billets VAC II de catégorie A-1 est « A ». La cote des billets VAC II de catégorie A-2 est « BBB (faible) ». Le 22 juin 2010, les cotes de crédit des billets VAC I et VAC II de catégorie A-1 ont reçu la mention « sous surveillance avec implications positives ».

L'évaluation de la Banque a été fondée sur son appréciation des conditions en vigueur au 31 juillet 2010, ce qui pourrait changer durant les périodes futures. Les hypothèses les plus importantes pour déterminer la juste valeur des billets sont les taux d'actualisation observables et les cotes de crédit des billets. L'analyse de sensibilité de ces hypothèses sur la juste valeur au 31 juillet 2010 est la suivante :

- un changement de 10 points de base du taux d'actualisation se traduirait par une diminution ou une augmentation de 9 M\$ de la juste valeur;
- une diminution de la cote de crédit d'un niveau (une lettre) se traduirait par une baisse de la juste valeur à l'intérieur d'une fourchette de 50 M\$ à 85 M\$; et
- une augmentation de la cote de crédit d'un niveau (une lettre) se traduirait par une hausse de la juste valeur à l'intérieur d'une fourchette de 40 M\$ à 50 M\$.

L'évaluation de la juste valeur des billets VAC est complexe et requiert un processus d'envergure comprenant l'utilisation de modèles quantitatifs et d'hypothèses pertinentes. Les changements possibles qui pourraient avoir une incidence importante sur la valeur future comprennent (1) des changements à la valeur des actifs sous-jacents, (2) l'évolution de la liquidité du marché des billets VAC qui ne transigent pas sur un marché actif, (3) les impacts d'un ralentissement économique marqué et prolongé en Amérique du Nord et (4) des modifications aux lois.

NOTE 6 VÉHICULES D'ACTIFS CADRES (SUITE)

Facilités de crédit à la clientèle détenant des billets VAC

Au 31 juillet 2010, l'encours des facilités de crédit offertes aux clients détenant des billets VAC est de 182 M\$ (285 M\$ au 31 octobre 2009) et les provisions pour pertes sur créances sont de 144 M\$ (148 M\$ au 31 octobre 2009). Au total, les biens affectés en garantie des facilités de crédit offertes aux clients sont estimés comme suit :

Biens affectés en garantie au 31 juillet 2010	Valeur nominale des billets	Facilités de crédit liées aux billets adossés à des actifs inadmissibles ⁽¹⁾	Facilités de crédit liées aux autres billets inclus au plan de restructuration ⁽²⁾
VAC II			
Catégorie A-1	315	–	253
Catégorie A-2	297	–	239
Catégorie B	56	–	45
Catégorie C	21	–	17
Billets reflète pour les actifs inadmissibles (AI)	126	93	–
Total VAC II	815	93	554
VAC III			
Billets reflète pour les actifs traditionnels (AT)	16	–	11
Billets reflète pour les actifs inadmissibles (AI)	134	97	–
Total VAC III	150	97	11
Total	965	190	565

Biens affectés en garantie au 31 octobre 2009	Valeur nominale des billets	Facilités de crédit liées aux billets adossés à des actifs inadmissibles ⁽¹⁾	Facilités de crédit liées aux autres billets inclus au plan de restructuration ⁽²⁾
VAC II			
Catégorie A-1	423	–	327
Catégorie A-2	405	–	311
Catégorie B	73	–	56
Catégorie C	28	–	22
Billets reflète pour les actifs inadmissibles (AI)	130	94	–
Total VAC II	1 059	94	716
VAC III			
Billets reflète pour les actifs traditionnels (AT)	45	–	27
Billets reflète pour les actifs inadmissibles (AI)	156	130	–
Total VAC III	201	130	27
Total	1 260	224	743

(1) Ces facilités de crédit représentent 75 % de la valeur nominale des billets et sont garanties par les billets, moins le remboursement de leur capital.

(2) Ces facilités de crédit représentent 75 % de la valeur nominale des billets et sont garanties à 30 % aux conditions normales de plein recours et à 45 % par les billets, moins le remboursement de leur capital.

NOTE 7

PRÊTS

QUALITÉ DU CRÉDIT DES PRÊTS

Au 31 juillet 2010	Hypothécaires résidentiels	Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	Aux entreprises et aux administrations publiques ⁽¹⁾	Total
Ni en souffrance ⁽²⁾ ni douteux	15 614	19 762	20 702	56 078
En souffrance mais non douteux	141	228	273	642
Douteux	29	49	301	379
	15 784	20 039	21 276	57 099
Moins : provisions spécifiques	2	25	176	203
Sous-total	15 782	20 014	21 100	56 896
Moins : provision générale ⁽³⁾				452
Total				56 444

Au 31 octobre 2009	Hypothécaires résidentiels	Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	Aux entreprises et aux administrations publiques ⁽¹⁾	Total
Ni en souffrance ⁽²⁾ ni douteux	14 788	18 092	19 389	52 269
En souffrance mais non douteux	141	169	291	601
Douteux	32	52	323	407
	14 961	18 313	20 003	53 277
Moins : provisions spécifiques	3	23	158	184
Sous-total	14 958	18 290	19 845	53 093
Moins : provision générale ⁽³⁾				456
Total				52 637

(1) Les portefeuilles de crédit aux entreprises font l'objet d'une surveillance étroite et une liste des engagements problématiques est produite mensuellement. Cette liste de surveillance est analysée par les gestionnaires de prêts concernés, et ces derniers font rapport à la direction de la Gestion du risque de crédit.

(2) Un prêt est considéré en souffrance lorsque la contrepartie n'a pas effectué un paiement à sa date d'échéance contractuelle.

(3) La provision générale pour risque de crédit est constituée pour l'ensemble du portefeuille de crédit de la Banque, sauf pour un montant constitué à l'égard de prêts et de facilités de crédit garantis par des billets VAC.

PRÊTS EN SOUFFRANCE MAIS NON DOUTEUX

	Au 31 juillet 2010			Au 31 octobre 2009		
	Hypothécaires résidentiels	Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	Aux entreprises et aux administrations publiques	Hypothécaires résidentiels	Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	Aux entreprises et aux administrations publiques
En souffrance mais non douteux						
1 mois de retard	59	78	101	53	54	105
2 mois de retard	21	49	58	18	23	28
3 mois de retard et plus ⁽¹⁾	61	101	114	70	92	158
Total	141	228	273	141	169	291

(1) Comprend les prêts assurés et entièrement garantis à l'égard desquels, de l'avis de la direction, il n'existe pas de doute raisonnable quant au recouvrement ultime du capital ou de l'intérêt. Les créances sur cartes de crédit sont incluses dans cette catégorie puisque la radiation de ces créances s'effectue lorsqu'un paiement est en souffrance depuis 180 jours.

NOTE 7 PRÊTS (SUITE)

PRÊTS DOUTEUX

	Au 31 juillet 2010			Au 31 octobre 2009		
	Bruts	Provisions spécifiques	Nets	Bruts	Provisions spécifiques	Nets
Prêts						
Hypothécaires résidentiels	29	2	27	32	3	29
Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	49	25	24	52	23	29
Aux entreprises et aux administrations publiques	301	176	125	323	158	165
Total	379	203	176	407	184	223

PROVISIONS POUR PERTES SUR CRÉANCES

Neuf mois terminés le 31 juillet 2010	Hypothécaires résidentiels	Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	Aux entreprises et aux administrations publiques	Total
	Provisions spécifiques au début	3	23	158
Dotations aux pertes sur créances	(5)	75	37	107
Radiations	(1)	(44)	(28)	(73)
Radiations sur cartes de crédit	–	(79)	–	(79)
Recouvrements	5	50	9	64
Provisions spécifiques à la fin	2	25	176	203
Provision générale au début ⁽¹⁾				456
Recouvrements (radiations), montant net				(4)
Provision générale à la fin ⁽²⁾				452
Provisions à la fin				655
Neuf mois terminés le 31 juillet 2009	Hypothécaires résidentiels	Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	Aux entreprises et aux administrations publiques	Total
Provisions spécifiques au début	3	14	121	138
Dotations aux pertes sur créances	(3)	69	59	125
Radiations	(1)	(39)	(37)	(77)
Radiations sur cartes de crédit	–	(75)	–	(75)
Recouvrements	4	50	(1)	53
Provisions spécifiques à la fin	3	19	142	164
Provision générale au début ⁽³⁾				331
Dotations aux pertes sur créances				126 ⁽⁴⁾
Radiations				(1)
Provision générale à la fin ⁽¹⁾				456
Provisions spécifiques et générale à la fin				620
Moins : provision pour engagements de crédit envers les clients détenant des billets VAC				126 ⁽⁴⁾
Provisions à la fin				494

(1) La provision générale pour risque de crédit a été constituée pour l'ensemble du crédit de la Banque, sauf pour un montant de 148 M\$ constitué à l'égard de prêts et de facilités de crédit garantis par des billets VAC.

(2) La provision générale pour risque de crédit a été constituée pour l'ensemble du crédit de la Banque, sauf pour un montant de 144 M\$ constitué à l'égard de prêts et de facilités de crédit garantis par des billets VAC.

(3) La provision générale pour risque de crédit a été constituée pour l'ensemble du crédit de la Banque, sauf pour un montant de 23 M\$ constitué à l'égard de prêts garantis par des billets VAC.

(4) Dotations constituées à l'égard de nouvelles facilités de crédit accordées aux clients détenant des billets VAC. Cette provision générale est comptabilisée dans la rubrique *Autres passifs* au bilan consolidé.

NOTE 8

CESSIONS DE CRÉANCES

Nouvelles activités de titrisation

Prêts hypothécaires assurés et créances sur cartes de crédit

La Banque titrise des prêts hypothécaires résidentiels assurés par la création de titres hypothécaires. En vertu d'une entente de 1998, elle vend également à une fiducie des créances sur cartes de crédit sur une base renouvelable. Au cours du troisième trimestre de 2010, la Banque a vendu un montant de 587 M\$ de créances sur cartes de crédit à cette fiducie. Suite à cette émission, l'encours des créances sur cartes de crédit titrisées est passé de 773 M\$ au 30 avril 2010 à 1 360 M\$ au 31 juillet 2010. Le gain ou la perte avant impôts issu des opérations de titrisation, déduction faite des frais de transaction, est comptabilisé dans les *Revenus de titrisation* de l'état consolidé des résultats.

Échéance

Créances sur cartes de crédit

Des certificats totalisant 450 M\$, émis par une fiducie au cours de l'exercice 2005 dans le cadre d'un programme de titrisation et adossés à des créances sur cartes de crédit de la Banque, sont venus à échéance en avril 2010.

Activités de titrisation pour le trimestre terminé le	31 juillet 2010		30 avril 2010	31 juillet 2009
	Prêts hypothécaires assurés	Créances sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires assurés	Prêts hypothécaires assurés
Produit net en espèces	958	547 ⁽¹⁾	841	956
Titres acquis adossés à des créances mobilières ⁽²⁾	–	37	–	–
Droits conservés relatifs aux intérêts futurs excédentaires	40	17	45	74
Passif de gestion pris en charge	(5)	(3)	(5)	(6)
	993	598	881	1 024
Créances titrisées et vendues	968	587	851	966
Gain avant impôts, déduction faite des frais de transaction	25	11	30	58
Titres hypothécaires créés et conservés inscrits dans les <i>Valeurs mobilières disponibles à la vente</i>	488	–	–	–

(1) Le produit net en espèces reçu correspond au produit brut de 587 M\$ moins les fonds affectés à l'achat de titres émis par la Fiducie de 37 M\$ et les frais de transaction.

(2) Ces titres sont présentés dans les *Valeurs mobilières disponibles à la vente* du bilan consolidé.

Activités de titrisation pour les neuf mois terminés le	31 juillet 2010		31 juillet 2009
	Prêts hypothécaires assurés	Créances sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires assurés
Produit net en espèces	2 970	547 ⁽¹⁾	3 095
Titres acquis adossés à des créances mobilières ⁽²⁾	–	37	–
Droits conservés relatifs aux intérêts futurs excédentaires	143	17	241
Passif de gestion pris en charge	(17)	(3)	(19)
	3 096	598	3 317
Créances titrisées et vendues	3 002	587	3 134 ⁽³⁾
Gain avant impôts, déduction faite des frais de transaction	94	11	183
Titres hypothécaires créés et conservés inscrits dans les <i>Valeurs mobilières disponibles à la vente</i>	488	–	–

(1) Le produit net en espèces reçu correspond au produit brut de 587 M\$ moins les fonds affectés à l'achat de titres émis par la Fiducie de 37 M\$ et les frais de transaction.

(2) Ces titres sont présentés dans les *Valeurs mobilières disponibles à la vente* du bilan consolidé.

(3) Comprend 160 M\$ de créances titrisées au cours d'exercices financiers antérieurs.

NOTE 8 CESSIONS DE CRÉANCES (SUITE)

Incidence des activités de titrisation sur certains postes de l'état consolidé des résultats

Revenus de titrisation pour le trimestre terminé le 31 juillet	2010		2009		2010		2009	
	Gains provenant de la vente d'actifs		Revenus de gestion		Autres		Total	
Prêts hypothécaires assurés	25	58	5	5	–	–	30	63
Créances sur cartes de crédit ⁽¹⁾	30	26	4	6	5	–	39	32
Total	55	84	9	11	5	–	69	95

Revenus de titrisation pour les neuf mois terminés le 31 juillet	2010		2009		2010		2009	
	Gains provenant de la vente d'actifs		Revenus de gestion		Autres		Total	
Prêts hypothécaires assurés	94	183	15	15	–	–	109	198
Créances sur cartes de crédit ⁽¹⁾	66	72	16	17	9	6	91	95
Total	160	255	31	32	9	6	200	293

(1) Opérations de titrisation à rechargement.

Hypothèses clés

Voici les hypothèses clés utilisées pour mesurer la juste valeur des droits conservés relatifs aux intérêts futurs excédentaires à la date de vente pour les opérations effectuées au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2010.

	Prêts hypothécaires assurés		Créances sur cartes de crédit
	Taux variable	Taux fixe	
Durée de vie moyenne pondérée (en mois)	35,7	28,0	–
Taux de remboursement (par mois)	–	–	29,6 %
Taux de remboursement anticipé	17,0 %	19,0 %	–
Marge excédentaire, déduction faite des pertes sur créances	1,1 %	1,9 %	11,4 %
Pertes sur créances prévues	–	–	5,6 %
Taux d'actualisation	1,3 %	2,1 %	17,0 %

Autres cessions

La Banque vend des prêts hypothécaires assurés et non assurés à un fonds commun de placement administré par la Banque. Le gain ou la perte avant impôts est comptabilisé dans les *Revenus autres que d'intérêts – Divers* de l'état consolidé des résultats.

	Trimestre terminé le			Neuf mois terminés le	
	31 juillet 2010	30 avril 2010	31 juillet 2009	31 juillet 2010	31 juillet 2009
Produit net en espèces	–	–	84	77	361
Prêts hypothécaires non assurés vendus	–	–	81	76	349
Gain avant impôts	–	–	3	1	12

NOTE 9

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉSIGNÉS À DES FINS DE NÉGOCIATION

Valeurs mobilières

Au cours de l'exercice 2009, la Banque a désigné les billets des véhicules d'actifs cadres (VAC) émis à la suite de la restructuration du papier commercial adossé à des actifs émis par des tiers, avec un ou plusieurs dérivés incorporés, comme *Valeurs mobilières détenues à des fins de négociation* en vertu de l'option juste valeur. Se référer à la note 6 pour de plus amples renseignements. Au 31 juillet 2010, la juste valeur de ces billets est de 1,1 G\$ et aucune variation de la juste valeur n'a été comptabilisée dans l'état consolidé des résultats depuis la mise en œuvre du plan de restructuration, le 21 janvier 2009.

Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2010, la Banque n'a désigné aucune valeur mobilière en vertu de l'option juste valeur (0,7 G\$ pour le trimestre terminé le 31 juillet 2009). Au 31 juillet 2010, il n'y a aucune autre valeur mobilière désignée comme étant détenue à des fins de négociation, à l'exception des billets VAC décrits précédemment (juste valeur des autres valeurs mobilières désignées comme étant détenues à des fins de négociation de 3,4 G\$ au 31 juillet 2009). Aucune variation de la juste valeur n'a été comptabilisée dans les *Revenus (pertes) de négociation* de l'état consolidé des résultats pour le trimestre et pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2010 (perte de 57 M\$ pour le trimestre terminé le 31 juillet 2009 et gain de 41 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2009).

Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente

Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2010, la Banque a désigné comme étant détenues à des fins de négociation des valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente ayant un coût initial de 81 M\$, conformément à sa stratégie de gestion des risques qui permet d'éliminer ou de réduire sensiblement la disparité de traitement en matière d'évaluation ou de comptabilisation résultant du fait d'évaluer des actifs et passifs financiers sur des bases différentes.

Au 31 juillet 2010, la juste valeur totale de ces instruments financiers désignés comme étant détenus à des fins de négociation totalise un montant de 82 M\$. La variation de la juste valeur est négligeable pour le trimestre et pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2010 et a été comptabilisée dans les *Revenus (pertes) de négociation* de l'état consolidé des résultats.

Dépôts

Certains dépôts comportant un ou plusieurs dérivés incorporés sont désignés comme étant détenus à des fins de négociation en vertu de l'option juste valeur. Ces dépôts sont présentés au passif à la rubrique *Dépôts* du bilan consolidé. La juste valeur de ces dépôts totalise 646 M\$ au 31 juillet 2010 (763 M\$ au 31 juillet 2009). La variation de la juste valeur de 15 M\$ pour le trimestre terminé le 31 juillet 2010 et celle de 44 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2010 (variation de 61 M\$ pour le trimestre terminé le 31 juillet 2009 et de 57 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2009) ont été constatées comme pertes dans les *Revenus (pertes) de négociation* de l'état consolidé des résultats. La variation de la juste valeur attribuable au risque de crédit représente un gain non réalisé de 1 M\$ pour le trimestre terminé le 31 juillet 2010 (perte non réalisée de 30 M\$ pour le trimestre terminé le 31 juillet 2009) et un gain non réalisé de 5 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2010 (perte non réalisée de 19 M\$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2009).

Contractuellement, le montant à l'échéance que la Banque sera tenue de payer aux détenteurs de ces dépôts est variable et sera différent de la juste valeur au 31 juillet 2010.

Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat

Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2010, la Banque n'a désigné aucune autre valeur mobilière vendue en vertu de conventions de rachat comme étant détenue à des fins de négociation (valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat ayant un coût initial de 258 M\$ au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2010).

Au 31 juillet 2010, aucune valeur mobilière vendue en vertu de conventions de rachat n'est désignée comme étant détenue à des fins de négociation. La variation de la juste valeur est négligeable pour le trimestre terminé le 31 juillet 2010 et a été comptabilisée comme gain dans les *Revenus (pertes) de négociation* de l'état consolidé des résultats (négligeable pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2010).

NOTE 10

PARTICIPATIONS SANS CONTRÔLE

	Au 31 juillet 2010	Au 31 octobre 2009
400 000 NBC CapS II – série 1 émis par Fiducie d’actifs BNC	400	400
350 000 NBC CapS II – série 2 émis par Fiducie d’actifs BNC	350	350
Fonds communs de placement consolidés conformément à l’application de la NOC–15	35	91
Autres entités consolidées conformément à l’application de la NOC–15	158	337
Autres	23	19
Total	966	1 197

NOTE 11

CAPITAL-ACTIONS

	Au 31 juillet 2010		Neuf mois terminés le 31 juillet 2010	
	Nombre d’actions	Actions \$	Dividendes \$	Dividendes par action
Actions privilégiées de premier rang				
Série 15	8 000 000	200	9	1,0969
Série 16	8 000 000	200	7	0,9094
Série 20	6 900 000	173	8	1,1250
Série 21	8 050 000	201	8	1,0078
Série 24	6 800 000	170	9	1,2375
Série 26	5 800 000	145	7	1,2375
	43 550 000	1 089	48	
Actions ordinaires	162 340 408	1 784	302	1,8600
			350	

Émissions d’actions privilégiées

Le 30 janvier 2009, la Banque a émis 4 000 000 actions privilégiées de premier rang série 26 à dividende préférentiel et non cumulatif d’un montant trimestriel de 0,4125 \$ l’action. Le dividende initial était payable le 15 mai 2009 et s’élevait à 0,47918 \$ par action. De plus, la Banque a accordé aux preneurs ferme une option d’attribution en excédent de l’émission leur permettant de souscrire, à tout moment dans les 30 jours suivant la date de clôture, jusqu’à 3 000 000 actions supplémentaires au prix de levée de 25,00 \$ l’action. Les preneurs ferme ont exercé cette option en souscrivant à 1 800 000 actions privilégiées série 26. La Banque a reçu en contrepartie 141 M\$, déduction faite des commissions de 4 M\$.

Le 14 janvier 2009, la Banque a émis 5 000 000 actions privilégiées de premier rang série 24 à dividende préférentiel et non cumulatif d’un montant trimestriel de 0,4125 \$ l’action. Le dividende initial était payable le 15 mai 2009 et s’élevait à 0,55151 \$ par action. De plus, la Banque a accordé aux preneurs ferme une option d’attribution en excédent de l’émission leur permettant de souscrire, à tout moment dans les 30 jours suivant la date de clôture, jusqu’à 3 000 000 actions supplémentaires au prix de levée de 25,00 \$ l’action. Les preneurs ferme ont exercé cette option en souscrivant à 1 800 000 actions privilégiées série 24. La Banque a reçu en contrepartie 165 M\$, déduction faite des commissions de 5 M\$.

Rachat d’actions ordinaires

Le 28 janvier 2010, la Banque a annoncé une offre publique de rachat pour annulation dans le cours normal de ses activités visant jusqu’à concurrence de 3 222 932 actions ordinaires au cours de la période de 12 mois qui a débuté le 1^{er} février 2010 et qui se terminera au plus tard le 31 janvier 2011. Les rachats seront effectués sur le marché libre aux cours du marché par l’intermédiaire de la Bourse de Toronto. Le 1^{er} février 2008, la Banque avait déposé une offre publique de rachat pour annulation dans le cours normal de ses activités visant jusqu’à concurrence de 4 700 000 actions ordinaires au cours de la période de 12 mois s’étant terminée le 30 janvier 2009. Au cours des neuf mois terminés les 31 juillet 2010 et 2009, la Banque n’a effectué aucun rachat d’actions.

Régime de réinvestissement des dividendes

La Banque offre un régime de réinvestissement des dividendes à l’intention de ses actionnaires ordinaires et privilégiés. La participation à ce régime est facultative. Selon les modalités de ce régime, l’acquisition des actions pour les participants s’effectue au moyen du réinvestissement des dividendes en espèces versés sur les actions qu’ils détiennent ou par versements en espèces facultatifs. Les actions ordinaires sont émises pour un montant équivalent à la moyenne des cours de clôture négociés à la bourse de Toronto des cinq jours ouvrables précédant immédiatement une date de versement d’un dividende.

NOTE 12

PRESTATIONS DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

	Trimestre terminé le			Neuf mois terminés le	
	31 juillet 2010	30 avril 2010	31 juillet 2009	31 juillet 2010	31 juillet 2009
Charge au titre des prestations de retraite	8	8	7	24	23
Charge au titre des autres avantages sociaux futurs	2	2	3	6	7

NOTE 13

RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS

Régime d'options d'achat d'actions

Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2010, la Banque a octroyé 1 863 160 options d'achat d'actions (2 357 740 options d'achat d'actions au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2009) d'une juste valeur de 10,96 \$ par option (5,65 \$ en 2009). Au 31 juillet 2010, il y avait 8 894 308 options d'achat d'actions en circulation (8 056 813 options d'achat d'actions au 31 juillet 2009).

La juste valeur des options octroyées a été évaluée, à la date d'attribution, à l'aide d'une variante du modèle Black & Scholes. Les hypothèses utilisées étaient les suivantes :

Neuf mois terminés le	31 juillet 2010	31 juillet 2009
Taux d'intérêt hors risque	2,85 %	2,23 %
Durée de vie prévue des options	6 ans	6 ans
Volatilité prévue	29,5 %	41,0 %
Dividendes prévus	4,1 %	7,1 %

	Trimestre terminé le			Neuf mois terminés le	
	31 juillet 2010	30 avril 2010	31 juillet 2009	31 juillet 2010	31 juillet 2009
Charge de rémunération constatée à l'égard des options d'achat d'actions	3	3	3	9	9

NOTE 14

CHARGES DE RESTRUCTURATION

Les versements reliés aux provisions pour charges de restructuration enregistrées au cours de l'exercice 2008 sont présentés dans le tableau suivant :

Neuf mois terminés le 31 juillet	2010	2009
Solde au début	10	61
Versements au cours des neuf premiers mois	(8)	(46)
Solde à la fin	2	15

NOTE 15

BÉNÉFICE PAR ACTION

Le bénéfice dilué par action est calculé en fonction du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, en tenant compte de l'effet de dilution des options d'achat d'actions selon la méthode du rachat d'actions.

	Trimestre terminé le			Neuf mois terminés le	
	31 juillet 2010	30 avril 2010	31 juillet 2009	31 juillet 2010	31 juillet 2009
Bénéfice par action ordinaire de base					
Bénéfice net	271	261	303	747	613
Dividendes sur actions privilégiées	16	16	16	48	44
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	255	245	287	699	569
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de base (en milliers)	162 133	161 978	160 322	161 947	160 003
Bénéfice par action ordinaire de base (en dollars)	1,57	1,51	1,79	4,32	3,56
Bénéfice par action ordinaire dilué					
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	255	245	287	699	569
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de base (en milliers)	162 133	161 978	160 322	161 947	160 003
Ajustement au nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers) Options d'achat d'actions ⁽¹⁾	1 126	1 320	967	1 250	417
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation dilué (en milliers)	163 259	163 298	161 289	163 197	160 420
Bénéfice par action ordinaire dilué (en dollars)	1,56	1,50	1,78	4,28	3,55

(1) Pour le trimestre terminé le 31 juillet 2010, le calcul du bénéfice par action dilué ne tient pas compte d'un nombre moyen de 3 683 791 options en circulation à un prix de levée moyen pondéré de 61,38 \$ (un nombre moyen de 1 914 086 options en circulation à un prix de levée moyen pondéré de 64,20 \$ pour le trimestre terminé le 30 avril 2010 et un nombre moyen de 4 006 391 options en circulation à un prix de levée moyen pondéré de 58,96 \$ pour le trimestre terminé le 31 juillet 2009) car le prix de levée de ces options était supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque. Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2010, le calcul du bénéfice par action dilué ne tient pas compte d'un nombre moyen de 2 516 603 options en circulation à un prix de levée moyen pondéré de 62,81 \$ (un nombre moyen de 5 225 730 options en circulation à un prix de levée moyen pondéré de 56,21 \$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2009) car le prix de levée de ces options était supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque.

NOTE 16

GESTION DU CAPITAL

Fonds propres réglementaires

Depuis le 1^{er} novembre 2009, la Banque a adopté l'approche de notation interne avancée (l'approche NI avancée) pour le risque de crédit. Le Surintendant des institutions financières considère que les institutions bien capitalisées maintiennent un ratio de 7 % pour leurs fonds propres de catégorie 1, et de 10 % pour le total des fonds propres réglementaires. La Banque a maintenu des ratios qui satisfont à ces exigences tant au 31 juillet 2010 (selon l'approche NI avancée) qu'au 31 juillet 2009 (selon l'approche standardisée). Outre les ratios de fonds propres réglementaires, les banques sont également assujetties aux exigences d'un test de levier maximal. L'effet de levier se calcule en divisant l'actif total d'une banque, y compris certains éléments hors bilan, par le total de ses fonds propres. Le levier de la Banque répond aux exigences du test de levier tant au 31 juillet 2010 qu'au 31 juillet 2009.

NOTE 17

INFORMATIONS SECTORIELLES

Trimestre terminé le 31 juillet	2010		2009		2010		2009		2010		2009	
	Particuliers et entreprises		Gestion de patrimoine		Marchés financiers		Autres		Total			
Revenu net d'intérêts ⁽¹⁾	380	351	29	27	222	183	(130)	(108)	501	453		
Revenus autres que d'intérêts ⁽¹⁾	241	235	158	159	91	222	63	63	553	679		
Revenu total	621	586	187	186	313	405	(67)	(45)	1 054	1 132		
Charges d'exploitation	346	346	146	149	177	160	12	8	681	663		
Contribution	275	240	41	37	136	245	(79)	(53)	373	469		
Dotations aux pertes sur créances	45	54	–	–	(4)	8	(13)	(16)	28	46		
Bénéfice (perte) avant charge (économie) d'impôts et participations sans contrôle	230	186	41	37	140	237	(66)	(37)	345	423		
Charge (économie) d'impôts ⁽¹⁾	68	63	13	11	46	71	(63)	(35)	64	110		
Participations sans contrôle	–	–	–	–	(4)	(4)	14	14	10	10		
Bénéfice net (perte nette)	162	123	28	26	98	170	(17)	(16)	271	303		
Actif moyen	61 218	56 521	948	895	96 213	102 870	(13 466)	(14 355)	144 913	145 931		

Neuf mois terminés le 31 juillet	2010		2009		2010		2009		2010		2009	
	Particuliers et entreprises		Gestion de patrimoine		Marchés financiers		Autres		Total			
Revenu net d'intérêts ⁽²⁾	1 117	1 050	78	101	611	587	(383)	(237)	1 423	1 501		
Revenus autres que d'intérêts ⁽²⁾	688	652	496	465	418	431	158	(10)	1 760	1 538		
Revenu total	1 805	1 702	574	566	1 029	1 018	(225)	(247)	3 183	3 039		
Charges d'exploitation	1 018	998	453	435	502	490	122	39	2 095	1 962		
Contribution	787	704	121	131	527	528	(347)	(286)	1 088	1 077		
Dotations aux pertes sur créances	154	148	–	–	–	19	(47)	84	107	251		
Bénéfice (perte) avant charge (économie) d'impôts et participations sans contrôle	633	556	121	131	527	509	(300)	(370)	981	826		
Charge (économie) d'impôts ⁽²⁾	191	182	40	42	162	156	(200)	(197)	193	183		
Participations sans contrôle	–	–	2	2	(2)	(13)	41	41	41	30		
Bénéfice net (perte nette)	442	374	79	87	367	366	(141)	(214)	747	613		
Actif moyen	59 908	55 555	922	861	93 857	100 836	(13 705)	(13 661)	140 982	143 591		

Particuliers et entreprises

Le secteur des Particuliers et entreprises regroupe le réseau des succursales, les services aux intermédiaires, les cartes de crédit, les assurances, les services aux entreprises ainsi que l'immobilier.

Gestion de patrimoine

Le secteur de Gestion de patrimoine regroupe le courtage de plein exercice auprès des particuliers, le courtage direct, les fonds communs de placement, les services fiduciaires et la gestion de portefeuille.

Marchés financiers

Le secteur des Marchés financiers comprend le financement et le crédit aux grandes sociétés, les activités de négociation, les activités de trésorerie, y compris la gestion de l'actif et du passif de la Banque, et le courtage auprès des sociétés.

Autres

Cette rubrique regroupe les activités de titrisation, certains éléments non récurrents ainsi que la portion non allouée des services centraux.

Équivalent imposable

- (1) Les conventions comptables sont les mêmes que celles qui sont décrites dans la note 1 à l'exception du revenu net d'intérêts, des revenus autres que d'intérêts et de la charge (économie) d'impôts des secteurs d'exploitation, qui sont présentés en équivalent imposable. L'équivalent imposable est une méthode de calcul qui consiste à ajuster certains revenus exempts d'impôt en les majorant de l'impôt qui aurait autrement été exigible. Pour l'ensemble des secteurs d'exploitation, le revenu net d'intérêts a été majoré de 55 M\$ (32 M\$ en 2009) et les revenus autres que d'intérêts ont été majorés d'un montant négligeable (1 M\$ en 2009). Un montant égal est ajouté à la charge (économie) d'impôts. L'effet de ces ajustements est renversé sous la rubrique *Autres*.
- (2) Pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2010, le revenu net d'intérêts a été majoré de 148 M\$ (93 M\$ en 2009) et les revenus autres que d'intérêts ont été majorés d'un montant négligeable (13 M\$ en 2009). Un montant égal est ajouté à la charge (économie) d'impôts. L'effet de ces ajustements est renversé sous la rubrique *Autres*.

RENSEIGNEMENTS POUR LES ACTIONNAIRES ET INVESTISSEURS

Relations investisseurs

Les analystes financiers et les investisseurs qui souhaitent obtenir des informations financières concernant la Banque sont priés de communiquer avec le service des Relations avec les investisseurs.

600, rue De La Gauchetière Ouest, 7^e étage

Montréal (Québec) H3B 4L2

Sans frais : 1 866 517-5455

Télécopieur : 514 394-6196

Courriel : relationsinvestisseurs@bnc.ca

Site Internet : www.bnc.ca/relationsinvestisseurs

Relations publiques

600, rue De La Gauchetière Ouest, 10^e étage

Montréal (Québec) H3B 4L2

Téléphone : 514 394-8644

Télécopieur : 514 394-6258

Site Internet : www.bnc.ca

Informations générales : telnat@bnc.ca

Dates de publication des rapports trimestriels pour l'exercice 2010

(sous réserve de l'approbation du conseil d'administration de la Banque)

Premier trimestre : 25 février

Deuxième trimestre : 27 mai

Troisième trimestre : 26 août

Quatrième trimestre : 2 décembre

Divulgation des résultats du troisième trimestre de 2010

Conférence téléphonique

- Une conférence téléphonique pour les analystes et investisseurs institutionnels aura lieu le 26 août 2010 à 13h30 HAE.
- Accès par téléphone en mode écoute seulement : 1 866 223-7781 ou 416 340-8018.
- L'enregistrement téléphonique archivé sera accessible jusqu'au 2 septembre 2010 en composant le 1 800 408-3053 ou le 416 695-5800. Le code d'accès est le 7824042#.

Diffusion de l'appel sur Internet

- La conférence téléphonique sur les résultats sera diffusée en direct via Internet au www.bnc.ca/relationsinvestisseurs.
- Une version archivée de l'événement diffusé sur Internet sera disponible après la fin de l'appel.

Documents financiers

- Les états financiers trimestriels sont en tout temps disponibles dans le site Internet de la Banque Nationale du Canada à www.bnc.ca/relationsinvestisseurs.
- Le Rapport aux actionnaires et les informations financières complémentaires, ainsi que les diapositives de présentation, se retrouveront dans le site de la Banque Nationale à la page des Relations avec les investisseurs, un peu avant le début de la conférence téléphonique.

Agent des transferts et registraire

Pour des renseignements relatifs aux transferts d'actions, aux changements d'adresse, aux dividendes, à la perte de certificat d'actions, aux formulaires d'impôts et aux transferts de succession, les actionnaires sont priés de communiquer avec l'agent des transferts Société de fiducie Computershare du Canada dont l'adresse et le numéro de téléphone apparaissent ci-après.

Société de fiducie Computershare du Canada

Service aux actionnaires

1500, rue University, 7^e étage

Montréal (Québec) H3A 3S8

Téléphone : 1 888 838-1407

Télécopieur : 1 888 453-0330

Courriel : service@computershare.com

Site Internet : www.computershare.com

Dépôt direct des dividendes

Au moyen d'un transfert électronique de fonds, les actionnaires peuvent faire déposer directement leurs dividendes au crédit de tout compte détenu auprès d'une institution membre de l'Association canadienne des paiements. Pour ce faire, il suffit d'en faire la demande par écrit à l'adresse de Société de fiducie Computershare du Canada, agent des transferts.

Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions

La Banque Nationale offre aux détenteurs canadiens de ses actions ordinaires et privilégiées de participer à son Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions, régime qui leur permet d'acquérir des actions ordinaires de la Banque sans payer de commission ni de frais d'administration. L'acquisition d'actions ordinaires par les participants s'effectue au moyen du réinvestissement des dividendes en espèces versés sur les actions qu'ils détiennent, ou bien au moyen de versements en espèces facultatifs d'un montant minimal de 500 \$ par versement, jusqu'à concurrence de 5 000 \$ par trimestre.

Pour de plus amples renseignements, les actionnaires sont priés de communiquer avec le registraire et agent des transferts de la Banque, Société de fiducie Computershare du Canada, au numéro 1 888 838-1407. Les porteurs d'actions ordinaires véritables ou non inscrits de la Banque doivent s'adresser à leur institution financière ou à leur courtier pour adhérer à ce régime.

Dividendes

Les dividendes déclarés par la Banque constituent des dividendes déterminés en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).



**BANQUE
NATIONALE**

GROUPE FINANCIER

Siège social
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec) Canada
H3B 4L2

www.bnc.ca

La Banque Nationale du Canada contribue à la protection de l'environnement.
Papier Cascades, Rolland Enviro100, 100 % de fibres recyclées postconsommation.



100 %



Recyclé
Contribue à l'utilisation responsable
des ressources forestières

Cert no. SGS-COC-2332
www.fsc.org
© 1996 Forest Stewardship Council

